



Initiatives - Conseils - Développement



**L'ÉVALUATION FINALE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE A
KOULIKORO/KOUMANTOU ET KITA
(PRODEL K)**

Rapport définitif



Consultant : CEFRAP

M Charles Auguste OUEDRAOGO

09 BP 822 Ouagadougou

Téléphone : (226) 50 37 85 94

Portable : (226) 70 24 02 18

Mail : cefrap@zcp.bf

Décembre 2010

SOMMAIRE

Liste des Sigles et Abréviations	4
1. Rappel du contexte et des objectifs	5
1.1- Contexte	5
1.2- Objectifs de la mission	7
2. Méthodologie : Etapes et outils	8
2.1- Première étape : Conceptualisation de l'étude et harmonisation de la méthode de travail.	9
2.2- Deuxième étape : Conduite des entretiens	9
2.3- Troisième étape: Analyse, rédaction et restitution	9
2.4- Les outils:	9
3. Résultats de l'évaluation	10
3.1- Examen des niveaux de réalisations, performance, degré	10
3.2- Appréciation du degré de mise en œuvre des recommandations passées	16
3.3- Analyse de la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP	21
3.3.1- Approche stratégique	21
3.3.1.1- La stratégie de mise en œuvre	21
3.3.1.2- La stratégie de durabilité	22
3.3.2- Pertinence et justesse de la conception du projet	22
3.3.2.1- Pertinence par rapport à VSF-B	22
3.3.2.2- Pertinence par rapport à la Politique nationale	23
3.3.2.3- Prise en compte des besoins des acteurs et actrices du projet	25
3.3.3- Efficacité	26
3.3.3.1- Efficacité de l'équipe	26
3.3.3.2- Efficacité des ressources	27
3.3.3.3- Efficacité des activités du point de vue des acteurs	27
3.3.4- Efficience des ressources	30
3.3.4.1- Cadre institutionnel et organisationnel du projet	30
3.3.4.2- Gestion financière	30
3.3.4.3- Gestion des équipements	31
3.3.5- Gouvernance	31
3.3.6- Durabilité	32
3.3.6.1- développement de l'expertise nationale	32
3.3.6.2- Appropriation des innovations par les bénéficiaires	33
3.3.6.3- Professionnalisation des OP	35
3.3.6.4- Respect de l'environnement	36
4- Bilan final du projet	37
4.1- Forces, Faiblesses, opportunités et menaces	37
4.1.2- CVPP: performances, viabilité	37
4.1.3- BAB: performances, viabilité	38

4.1.4- Mini- laiterie: performances, viabilité	40
4.1.5- Activités des GF: performances, viabilité	41
4.1.6- Vulnérables: performances	42
4.2- Leçons apprises	43
5- Recommandations	45
5.1- Pistes d'actions pour la deuxième phase	49
5.2- Appréciation globale	50
6- Conclusion	51
7- Annexes	52

Liste des Tableaux

Tableau n° 1 : Niveau de réalisation des objectifs	10
Tableau n°2 : Appréciation des recommandations et leur mise en œuvre	16
Tableau n°3: Analyse SWOT CVPP	37
Tableau n°4: Analyse SWOT BAB	38
Tableau n°5: Analyse SWOT mini-laiterie	40
Tableau n°6: Analyse SWOT GF	41
Tableau n°7 : analyse SWOT vulnérables	42
Tableau n°8: Recommandations	44

Liste des Graphiques

Figure 1 : Bilan du CVPP de Kolokani	28
Figure 2 : Bilan du CVPP de Badinko	28
Figure 3: Bilans des campagnes de vaccinations des CVPP	29

Liste des Sigles et Abréviations

AGR : Activité Génératrice de Revenu
BAB : Banque Aliment Bétail
CVPP : Cabinet Vétérinaire Privé de Proximité
DGCD : Direction Générale à la Coopération et au Développement (Belgique)
DNPIA : Direction Nationale des Productions et Industries Animales
DNSV : Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRPIA : Direction Régionale des Productions et Industries Animales
ICD : Initiatives- Conseils Développement
ISS : Interview Semi Structuré
LCV : Laboratoire Central Vétérinaire
MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OP : Organisation Paysanne
MEP : Ministère de l'Élevage et de la Pêche
PDSEC : Plan de Développement Socio- Economique et Culturel
PIPO : Planification des Interventions Par Objectifs
PRODEL-K : Projet de Développement de l'Élevage à Koulikoro, Koumantou et Kita
VSF B : Vétérinaires Sans Frontières Belgique
SLPIA : Service Local des Productions et Industries Animales
SV : Secteur Vétérinaire
PADEPA-KS : Projet d'Appui au développement de l'Élevage –Kayes Sud

1. Rappel du contexte et des objectifs

1.1- Contexte

L'Élevage au Mali est caractérisé l'importance numérique de son cheptel avec plus de 10 millions d'UBT et constitue de ce fait un des plus importants d'Afrique. Il contribue pour 11% au PIB du Mali et il constitue la troisième source de devises du pays après l'or et le coton. La valeur ajoutée retirée du secteur de l'élevage reste faible du fait que les animaux sont vendus sur pied. Du fait de la faible productivité du cheptel, les productions animales ne parviennent pas à couvrir les besoins de la population en lait et produits laitiers, et le pays recourt chaque année à des importations massives de lait et de produits laitiers (3ème produit d'importation en valeur en 2000 et 8 milliards de fcfa en 2003 selon la FAO).

Dans ce contexte ICD et VSF B ont Identifié et formulé en avril 2007, le projet PRODEL K concentre ses activités sur un cercle centré sur Bamako et d'un rayon maximum d'environ 200 kms. Les activités concernent 3 régions (Koulikoro, Sikasso et Kayes) mais sont principalement focalisées sur la région de Koulikoro.

La zone d'intervention du projet couvre 12 communes de la région de Koulikoro ainsi qu'une commune de la région de Kayes limitrophe de celle de Koulikoro : Sebekoro et une commune de la région de Sikasso : Koumantou. Toutes ces communes sont situées dans un rayon approximatif de 250 km autour de Bamako.

La population de la région de Koulikoro est estimée à environ 1 516 000 habitants ce qui correspond à une densité moyenne de 17 hab au km². C'est une moyenne supérieure à la moyenne nationale (8 hab/km²) en raison de la proximité de Bamako et de l'existence de zones de forte activité économique (périphérie de Bamako, Kati, axe Koulikoro).

Le cheptel est estimé à : 929 000 bovins (13 % du cheptel national) de race zébu (races maure et peul), taurine (race ndama) ou métis (race méré), 756 000 caprins, 568 000 ovins et 3 400 000 volailles (source : cellule de planification et de statistique du MAEP 2003). Malgré quelques tentatives d'amélioration génétique, le gros de ce cheptel est constitué d'animaux de races locales peu productives.

Les 14 communes couvertes par le projet représentent une population de 330 787 habitants (source PNUD-Décentralisation et réduction de la pauvreté). Ces communes sont réparties sur 5 cercles.

Les populations représentent diverses cultures qui cohabitent ensemble dans une certaine harmonie. Les agriculteurs et agro éleveurs bambaras, malinkés et sarakolés côtoient les éleveurs et agro-éleveurs peuls. Ces derniers sont généralement les plus impliqués dans le domaine de l'élevage, ils pratiquent toujours la transhumance mais pour l'essentiel ils se sont sédentarisés et ont entamés des activités agricoles.

La zone d'intervention du projet, est caractérisée par la faible productivité du cheptel, cette situation est en partie due à de nombreux problèmes récurrents au Mali dont les principaux sont :

- Une alimentation animale déficiente tant en quantité qu'en qualité, principalement en saison sèche
- Une contrainte hydrique forte qui pèse sur le bon abreuvement du cheptel
- La difficulté d'accès à un service et à des soins de santé animale de qualité de proximité
- Le faible potentiel productif des races locales
- Le faible taux d'exploitation du troupeau
- L'absence de filières d'écoulement et de transformation bien définies et la difficulté pour les éleveurs d'accéder aux marchés (lait, viande, cuirs et peaux)
- Un faible niveau d'investissement dans l'élevage (10% des investissements publics dans le secteur du développement rural quand l'agriculture représente 80% de ces mêmes investissements)
- La difficulté des éleveurs en matière d'accès au crédit
- La faiblesse des organisations de base
- L'insuffisance des liens entre la recherche et la vulgarisation, et donc du transfert de technologie adaptée au niveau des fermiers.

Malgré toutes ces contraintes, un certain nombre d'éléments permettent d'envisager favorablement des actions d'amélioration du sous-secteur de l'élevage :

- Une demande importante des éleveurs en termes d'amélioration des pratiques traditionnelles adaptées au contexte local
- Une demande en produits laitiers locaux de qualité non couverte que ce soit au niveau des communes secondaires ou de la commune de Bamako
- La disponibilité de SPAI en particulier les sons et le tourteau de coton encore assez mal mis en valeur ou difficilement accessible
- Une demande locale mais aussi extérieure en produits animaux sur pied ou transformés
- Une législation vétérinaire adaptée qui a conduit à la privatisation du secteur et à la création du mandat sanitaire

4 grands axes d'intervention ont été priorisés à l'issue des travaux d'identification :

- **L'Axe Amélioration de la Santé Animale**

Le projet se proposait de soutenir 6 cabinets vétérinaires en place et d'en installer 6 autres. En fin 2010 (novembre), le PRODEL K travaille avec les 12 CVPP.. En outre le projet a construit 7 parcs de vaccination. Enfin le projet a mis en place 2 cadres de concertation destinés à réunir les acteurs de la santé animale des zones concernées.

- **L'Axe Amélioration de la Conduite du Troupeau**

Cet axe vise à renforcer les capacités des éleveurs et à diminuer la contrainte que constitue l'alimentation du bétail en saison sèche. A cet effet le projet a réalisé par l'intermédiaire d'agents SLPIA des formations pour les éleveurs au niveau de 2 communes ciblées prioritairement (Banamba et Sébekoro) destinées à améliorer durablement les pratiques de ces derniers. Ensuite le projet a mis en place 7 BAB disposant généralement chacune d'un fonds suffisant pour l'achat initial de 20 tonnes d'aliment bétail. 4 des BAB sont directement liées à l'activité lait.

- **L'Axe Commercialisation du Lait**

Le projet a poursuivi et consolidé les activités démarrées en 2003 auprès de la laiterie de Koumantou. En outre, le PRODEL K a entamé un travail de structuration de la filière lait local sur 3 nouveaux sites : Sébekoro (site de Badinko), Koulikoro et Banamba. 2 promoteurs privés et une association de femmes ont été soutenus afin de développer leur activité de collecte et de transformation du lait. Chaque site a des spécificités que le projet prend en compte dans la mise en place d'actions adaptées (appui fonds de roulement, matériel, aménagement...). En moyenne, les 3 sites collectent au total un peu plus de 10 000 l lait par mois et chacun prend en charge ses coûts récurrents. Les questions relatives à la commercialisation constituent désormais une des problématiques majeures auxquelles doivent faire face les unités.

- **L'Axe Genre et Vulnérables**

15 groupements féminins ont été formés dans l'optique de la mise en place d'AGR élevage, en particulier élevage caprin et ovin. Plusieurs groupements ont entamés leurs activités en 2009. De plus début 2009, le projet a procédé à l'appui de 50 femmes vulnérables à travers une petite activité de commerce et un noyau d'élevage. Ces stratégies, nouvelles pour l'équipe projet, ont été adaptées au regard de la situation sur le terrain et des contraintes constatées.

Malgré un démarrage tardif (lancement officiel le 16 avril 2008), le projet PRODEL K a exécuté les activités programmées et atteint les IOV déterminés lors de la formulation selon le chronogramme initial.

La mission d'évaluation, objet de ces présents TdR, permettra d'émettre les recommandations nécessaires à la consolidation voire à l'extension des actions au cours de la deuxième phase du programme qui doit commencer en janvier 2011.

1.2- Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission sont ceux liés à une évaluation en fin de projet :

- examiner les niveaux des réalisations et de performance de l'action d'une part et le degré de mise en œuvre des recommandations des monitorings précédents réalisés par le siège de VSF-B ;

- analyser la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP (approche stratégique, efficacité de l'équipe, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, dont l'analyse des résultats produits par le projet et l'appréciation du degré d'utilisation effective des services du projet) ;
- établir avec le projet, le partenaire local et les groupes bénéficiaires un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles de l'intervention et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions.
- établir un bilan global de la prestation aux fins d'une capitalisation plus efficace par le siège (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale).
- formuler des recommandations claires et fixer des délais d'exécution pour les actions prioritaires à mener en vue de la fin de la prestation mais aussi pour conforter et orienter les choix de la deuxième phase du projet.

2. Méthodologie : Etapes et outils

Pour mener l'évaluation nous avons adopté une méthodologie comportant 3 étapes subdivisées en plusieurs phases et nous avons élaboré des outils de collecte et d'analyse de données obtenues.

2.1- Première étape : Conceptualisation de l'étude et harmonisation de la méthode de travail.

Phase 1: Réunion de cadrage à Bamako avec l'équipe du projet composée du Chef de projet, les cadres au niveau central et les animateurs de terrain

Phase 2: Recherche bibliographique ; il y avait une abondance de documents (document de formulation du projet, rapports d'exécution, des documents d'orientation et de stratégie nationales agricole ...) mis à la disposition du consultant tant en format électronique qu'en papier.

Phase 3: Elaboration de guides d'entretien et de grilles d'analyse des entretiens

2.2- **Deuxième étape : Conduite des entretiens**

Phase 1: Réalisation des entretiens avec les cadres au niveau central et les animateurs du projet ;

Phase 2: Entretien avec les partenaires étatiques au niveau central : Secrétariat Général du MEP, DNPIA et DNSV.

Phase 3: Entretien avec les acteurs intermédiaires : (CVPP, ST, BAB, mini-laiteries) et les bénéficiaires directs (OPF et vulnérables) en focus;

2.3- **Troisième étape: Analyse, rédaction et restitution**

Phase 1: Analyse des entretiens;

Phase 2: Elaboration de l'aide mémoire;

Phase 3: Restitution/débriefing;

Phase 4: Rédaction et transmission rapport provisoire;

Phase 5: Amendement et transmission rapport définitif

2.4- **Les outils:**

- un guide d'entretien de groupe (ISS)
- un questionnaire d'enquêtes sur le terrain
- un guide d'entretien de groupe
- Un guide d'entretiens individuels auprès des services techniques, et responsables de l'administration locale

Ses outils ont servi de supports pour l'animation de huit (8) focus groups dont un (1) avec l'équipe de projet, 7 avec les bénéficiaires directs.

3. Résultats de l'évaluation

3.1- Examen des niveaux de réalisations, performance, degré

Tableau n° 1 : Niveau de réalisation des objectifs

	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables	Appréciation	Observations
Objectif Global	La contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages est optimisée		ND	Demande une enquête d'impact à la fin de la deuxième phase à prévoir.
Objectif spécifique	Les productions du cheptel dans les communes touchées sont accrues et mieux valorisées	* en année 3 : (i) les taux de mortalité des bovins et des petits ruminants ont diminué de 50 % dans les zones d'intervention du projet ; (ii) les invendus de lait frais ont diminués (-25%) dans les bassins laitiers des mini laiteries ; (iii) le revenu tiré de la production laitière est augmenté de 20 %	ND	La mesure des indicateurs l'objectif ne peut se faire qu'au travers d'une enquête rétrospective. Cependant les constatations faites montrent que les appuis du projet ont permis l'amélioration: <ol style="list-style-type: none"> 1. de la couverture vaccinale dans ses zones d'intervention, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution des campagnes de vaccinations annuelles contre la PPCB par les mandataires ; - l'initiation des immunisations contre la peste des petits ruminants dans les zones d'intervention du projet. 2. du niveau de collecte et de transformation du lait en de produits de plus ou moins longues conservations (Ghee, yaourt, lait caillé sucré et sirimé), par extension, amélioration du niveau des revenus des producteurs/rices au niveau des laiteries ;

				3.
Résultats intermédiaires	Résultat 1 : La santé animale est sécurisée grâce à la mise en œuvre de réseaux de santé animale de proximité et d'installation d'infrastructures vétérinaires appropriées	* En année 3 : (i) 12 Cabinets Vétérinaires Privés de Proximité (CVPP) sont opérationnels et viables sur la zone du projet ;	100%	<p>Au total 12 CVPP ont été accompagnés par le projet, notamment 06 anciens CVPP ont bénéficiés d'un renforcement et 06 nouveaux ont été installés et sont opérationnels. Cependant leur viabilité n'est pas démontrées pour entre autres raisons suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- les agents étatiques n'ont pas été redéployés et sont très actifs sur le terrain. Cette coexistence sur la même zone d'intervention que les CVPP sans redéfinition de missions des agents étatiques entrainerait toujours des conflits d'intérêts quand à la mise en œuvre du mandat sanitaire; 2- présence quasi permanente de médicaments frauduleux détenus par les « banabana » et qui occupent une grande part de marché sur la vente des produits vétérinaires au détriment du CVPP ;
		(ii) le nombre de vaccinations est augmentée de 20% pour la PPCB, de 50% pour les autres vaccinations (pasteurellose, charbons et PPR) ;	ND	<p>Dans le cadre de l'exécution du mandat sanitaire les CVPP et certains étatiques dans la zone d'intervention du projet ont réalisé plusieurs vaccinations contre la PPCB entre 2008 et 2010.</p> <p>Pour la PPR (Boron, Banamba, Didiéni) les vaccinations ont commencé avec l'arrivée du projet.</p> <p>Les chiffres de vaccinations semblent être en constante augmentation en dehors des difficultés liées aux ruptures de vaccins. Il est envisagé courant 2011, une enquête pour renseigner cet indicateur.</p>

		(iii) le taux de satisfaction des éleveurs par rapport aux traitements effectués atteint au moins 75% ;	ND	La mesure de cet indicateur ne pourrait se faire qu'à travers une enquête rétrospective (janvier 2011)	
		(iv) à partir de l'année 1, un cadre de concertation local en SA contribue à une collaboration harmonieuse entre les différents acteurs de la S.A.	200%	2 cadres de concertation ont été mis en place et sont opérationnels, ils ont permis de renforcer le dialogue et la communication entre les différents acteurs sur le terrain (administration déconcentrée, et décentralisée, acteurs privés et OPA). Cependant la question de leur appropriation par les acteurs se pose.	
	Résultat 2 : La conduite du cheptel est améliorée grâce à l'accès à des compléments alimentaires de qualité et une meilleure maîtrise technique des éleveurs		* En année 3 : (i) les techniques de conservation des fourrages, des fanes et du fumier sont améliorées chez au moins 3 agro-éleveurs témoins dans 20 villages soit 60 agro éleveurs en tout;	ND	1593 éleveurs ont été formés sur les techniques de production et de conservation du fourrage, et la production du fumier. Cependant, un faible taux (2% à sébékoro et Banamba) d'application a été enregistré. Cette situation s'explique par : critères de choix des éleveurs à former, le retard dans l'exécution des formations et l'arrêt tardif de la pluviométrie (fin septembre).
			(ii) au moins 5 agro-éleveurs témoins dans 20 villages, soit 100 agro éleveurs en tout, appliquent des rations équilibrées et économiques ;	ND	Le Concept « éleveur modèle » n'a pu être défini de manière claire par l'équipe de projet, de ce fait la mesure de cet indicateur comportait des limites.
			(iii) 20 éleveurs pratiquent la lutte contre la consanguinité ;	ND	La lutte contre la consanguinité fait appel à : l'introduction de nouveaux gènes (l'introduction de mâles améliorateurs et/ou la pratique de l'insémination artificielle) ; l'amélioration de la conduite de l'élevage en vue de réduire

				le niveau des croisements non désirés. Ces dispositions n'ont pas été constatées sur le terrain ni signalées dans le système de rapportage du projet.
		(iv) 7 organisations d'éleveurs sont renforcées dans leurs capacités de gestions et de négociation ;	05 organisations renforcées soit 71,41%	Par rapport à la négociation, les capacités de négociation des Comités de gestion des BAB ont été renforcées. Cependant dans la mise en relation BAB et laiteries, il est important de comprendre que ces aptitudes ne peuvent se construire de manière durable que dans un cadre structuré (interprofession). La structuration de la filière lait est donc à envisager.
		(v) 7 BAB sont opérationnelles et disposent d'un fonds de roulement de 20 tonnes/ BAB	100%	Les BAB sont opérationnelles et contribuent à : <ul style="list-style-type: none"> - stimuler la production laitière ; - prolonger le temps de lactation chez les vaches laitières. 14 formations sur la gestion des BAB (50 personnes) et 1 formation sur la vie associative (11 personnes) ont été dispensées aux OP. La pratique de terrain révèle des insuffisances de gestion des unités économiques (Banamba, Sébékoro) et une absence de culture entrepreneuriale. risquent à terme de compromettre la viabilité de BAB ;
	Résultat 3 : L'écoulement du lait est facilité grâce à la mise en place de mini laiteries opérationnelles	* En année 3 : (i) 3 mini laiteries sont opérationnelles et en voie de viabilisation ;	100%	La visite de terrain a permis de constater que des activités de collecte, de transformation et de commercialisation sont menées au tour des mini-laiteries. Cependant la question de leur viabilisation sera fonction de la: <ul style="list-style-type: none"> - disponibilité du lait cru en toute saison de l'année; - rentabilité financière et technique (qualité et diversification des produits) - l'amélioration des conditions d'hygiène pour assurer la

				<p>sécurité sanitaire des consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtrise de la gestion. <p>Une étude de rentabilité pourrait établir le niveau de rentabilité.</p>
		(ii) au moins 3 produits laitiers différents, dont un produit de longue conservation, sont produits et bien conditionnés ;	100%	<p>La gamme de produits existe dans les mini-laiteries au nombre desquels on a:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le lait caillé sucré de conservation moyenne ; - le lait frais pasteurisé ; - le ghee de longue conservation ; - la crème maturée
		(iii) Au moins 320 ménages écoulent régulièrement leur lait aux mini laiteries	75%	<p>Une synergie existe entre les mini-laiteries, les BAB et les éleveurs laitiers dans un rayon de 15 km et permet un approvisionnement régulier de lait aux mini-laiteries (au moins 280 ménages approvisionnent 4 laiteries dans la zone d'intervention du projet)</p>
	Résultat 4 : Les femmes sont mieux prises en compte dans les activités d'élevage et contribuent plus efficacement aux besoins fondamentaux du ménage	* A partir de l'année 2, le taux de participation des femmes aux séances de formation atteint au moins 40% (alphabétisation et petit élevage).	ND	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation du programme de prophylaxie médicale des bovins : 19/109 - Conduite du troupeau en saison sèche : 39/143 - Alphabétisation fonctionnelle : plus de 125 femmes alphabétisées - Embouche ovine : 335 - Elevage naisseur PR : 167 - Aviculture : 8
		* En année 3 : (i) au moins 16 groupements féminins sont renforcés dans leurs capacités et mènent des AGR en élevage ;	100% le PRODEL-K appui 16 groupements féminins	<p>Les groupements féminins bénéficiaires de crédits solidaires mènent des AGR en élevage (embouche ovine, élevage naisseurs et aviculture), elles ont reçus des formations dispensées par le projet. Cependant aucun outil de suivi n'est renseigné par les bénéficiaires pour permettre de capitaliser l'évolution technique et financière de l'activité, du</p>

				reste le suivi est pour l'instant assuré par les animateurs.
		(ii) 50 femmes en situation de précarité ont bénéficiées d'un noyau d'élevage.	100%	Les femmes en situation de précarité ont reçu chacune un noyau d'élevage et un fonds de commerce, le suivi de l'activité est pour l'instant assuré par les animateurs.
	Résultat 5 : Les compétences techniques et le développement organisationnel du partenaire local sont renforcés	* En année 3 : (i) ICD gère le projet PRODEL K de manière autonome.	100%	Depuis septembre 09 la gestion du projet a été définitivement transférée au PLP (gestion technique et financière)

ND = non déterminé

3.2- Appréciation du degré de mise en œuvre des recommandations passées

Tableau N°2 : Appréciation des recommandations et leur mise en œuvre

Problèmes/difficultés identifiés	Recommandations faites	Mesures envisagées	Résultats et effets obtenus
1. Pertinence des problèmes identifiés 1.1- Vente florissante des médicaments illicites par les <i>banabana</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ intégrer un module dans les animations villageoises sur ce thème 	Renforcement de la présence des vétérinaires privés sur les marchés hebdomadaires dans les villages	Présence de plus en plus marquée des CVPP sur les marchés hebdomadaires Atténuation du phénomène
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ appuyer les missions de répression des services de l'Etat sur le terrain 	Appuis des services centraux pour des missions de contrôles et de répression	Faible exécution des missions pour des raisons de calendrier Moyens de travail inadaptés (motos)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ conforter les privés dans les actes vétérinaires et la petite chirurgie. 	Aucune action n'a été préconisée pour des problèmes de démonstration (absence de cas) Cependant les quelques CVPP promus par des docteurs vétérinaires font de manière sporadique de la petite chirurgie.	
1.2- concurrence déloyale des services techniques sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ former les agents des services techniques à la législation vétérinaire en vigueur au Mali et sur les fonctions régaliennes, 	Formation sur la législation vétérinaire en avril 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure compréhension du rôle de chaque acteur (étatiques, privés) et des dispositions des textes sur le mandat sanitaire ; - Besoins d'extension de la formation à l'administration déconcentrée et décentralisée (Maires et préfets dans les zones d'intervention du projet)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ favoriser les missions des 	Activités de sensibilisation et tenue	- dans certains cas le phénomène semble

	<p>directions des services vétérinaires sur le terrain pour dissuader les agents qui se livrent à ces pratiques</p>	<p>des marchés hebdomadaires par les CVPP dans les marchés de leur zone d'intervention Formation des vétos étatiques sur le contrôle de qualité des produits vétérinaires</p>	<p>être atténué ; en cours (décembre 10)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ poursuivre la sensibilisation des acteurs au niveau des cadres de concertation en santé animale. 	<ul style="list-style-type: none"> - sujet constamment évoqué dans les cadres de concertation - une mission du niveau régional effectué sur le terrain - mission du niveau national en cours 	<p>La mission régionale a permis de renforcer la légitimité du PRODEL K et du CVPP (région de koulikoro)</p>

<p>2. Efficience</p> <p>2.5- Absence d'un organigramme clair et formel, cloisonnement des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réfléchir sur un organigramme clair et le diffuser en s'appuyant sur la proposition faite par ICD suite à sa mission d'appui méthodologique 	<ul style="list-style-type: none"> - un organigramme du PRODEL K a été élaboré en juillet 2009 et est fonctionnel 	<p>Amélioration de la communication et du « bicéphalisme » du projet (axe 1 et 4 homologue du projet ; 2 et 3 AT)</p>
<p>2.6- problèmes de communication interne qui s'explique par ce cloisonnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la communication interne à travers les réunions mensuelles et de mettre en œuvre les dispositions des protocoles de missions proposées par ICD. 	<ul style="list-style-type: none"> - la tenue des rencontres mensuelles a été institutionnalisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau d'information de l'équipe - Missions conjointes sur le terrain
<p>2.7- les activités à réaliser sur le terrain sont communiquées aux animateurs sans qu'une planification soit formalisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Systématiser la planification mensuelle avec des objectifs précis à atteindre et à suivre. 	<ul style="list-style-type: none"> - un suivi mensuel de l'axe1 est assuré par le cadre chargé de la S.A. - un suivi appui contrôle trimestriel est assuré par le chef de projet 	<p>Planning mensuel harmonisé avec des résultats à atteindre</p>
<p>2.8- Très faible présence de partenaires dans la zone d'intervention ce qui limite les synergies et ne permet pas une approche holistique auprès des bénéficiaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des rencontres régulières avec AFAVUCO afin de veiller à une harmonisation des approches pour éviter les duplications qui perturberaient les bénéficiaires. 	<p>AFAVUCO est un projet mis en œuvre par ICD avec un financement AVSF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des échanges entre les deux projets ; - Harmonisation de l'approche installation CVPP par les deux projets

2.9- faible structuration voire très embryonnaire de nombreuses OP existent avant l'arrivée du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ appuis en vie associative 	Une seule formation sur la vie associative a été réalisée, mais besoin de renforcement de compétences sur le thème	
Mécanisme de suivi des activités 2.10- Problème d'harmonisant du dispositif du suivi au niveau du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formaliser le système de suivi et le diffuser à l'interne du projet 	Systématisation du suivi sur le terrain Instauration des réunions mensuelles	Suivi de quinzaine du niveau terrain (agents terrain) Suivi mensuel du niveau central (CVPP) Tenue des réunions mensuelles (toute l'équipe) Suivi trimestriel (chef de projet)
Adéquation des ressources 2.11- Inadéquation des activités AGR où les besoins exprimés par les bénéficiaires semblent dépasser le budget du projet.		Dépôts de fonds de garantie au niveau des IMF pour assurer le financement des AGR élevage au plus grand nombre.	Augmentation du nombre de bénéficiaires
2.12- le budget prévu pour les parcs est insuffisant.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet doit mobiliser des ressources extérieures pour réaliser le nombre de parc prévu. 	Recherches de financements additionnels par VSF sur la base des résultats du projet	Mobilisation de 25000 euros pour la construction de deux parcs Formalisation d'un engagement financier de 25000 euros/an en appui au PRODEL K

<p>3. Efficacité des activités</p> <p>3.1- Faible mise en pratique des formations sur la production de fourrage et la formulation de rations alimentaires adaptées</p>	<ul style="list-style-type: none"> la méthodologie utilisée doit intégrer les démonstrations et permettre aux participants d'exercer au cours de la formation. 	<p>Non réalisé pour les rations mais réalisé dans le cadre de la production de foin.</p>	
<p>3.2- Manque de formations pour les groupes vulnérables en technique d'élevage pour l'entretien des animaux reçus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dispenser une formation légère en technique d'élevage aux groupes vulnérables pour les aider à bien entretenir les animaux reçus. 	<p>Formations réalisées à l'ensemble des vulnérables</p>	<p>Renforcement du suivi sanitaire des élevages</p>
<p>4. Durabilité</p> <p>La non mise en application de la formation sur le traitement de la paille à l'urée par les bénéficiaires n'a pas permis d'avoir des feed-back sur la viabilité financière. Néanmoins, les bénéficiaires s'interrogent sur le coût de l'urée, la pénibilité de travail, la toxicité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation technique et financière de cette technique soit faite pour une meilleure appréciation de la durabilité. 	<p>Pour l'instant aucune perspective n'est envisagée</p>	

3.3- Analyse de la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP

3.3.1-Approche stratégique

Deux stratégies majeures ont été définies pour le PRODEL K à savoir :

3.3.1.1- La stratégie de mise en œuvre

Elle comprenant :

- l’approche pour la mise en œuvre du volet « santé animale » basée sur la concertation, la collaboration et la participation de tous les acteurs de la santé animale concernés.
- l’approche pour la mise en œuvre du volet « commercialisation du lait » reposant sur l’identification de promoteurs motivés et éleveurs prêts à s’engager dans une démarche innovante et pérenne.

Constat1:

- mise en place de deux (2) cadres de concertation opérationnelles au lieu d’un dont un (1) cadre dans la région de Koulikoro et un (1) autre cadre à Sébékoro pour tenir compte de l’éloignement géographique des deux zones d’interventions du projet. Les deux cadres tiennent régulièrement leur session semestrielle de concertation sur la santé animale.
- l’identification et la construction des parcs de vaccination sont en cohérence avec les Plans de Développement Socio- Economique et Culturel (PDSEC) au niveau des communes concernées. Les PDSEC sont des outils de planification et de programmation qui impliquent toutes les couches socio -économiques et culturelles au niveau communal ;
- l’installation des CVPP s’est faite en relation avec les structures étatiques en charge de la santé animale, notamment avec le MEP et la DNSV au niveau central, les DRSV et les SV au niveau déconcentré ;
- l’implantation des BAB s’est faite en concertation avec les acteurs concernés, OP d’éleveurs notamment et les autorités locales. Deux cas de figure se présentent dans la mise en place des BAB à savoir les BAB en gérance individuelle et celles en gérance collective (c.à.d. par une OP) ;
- la mise en place des laiteries a été réfléchi avec les dispositifs de concertation locale (individus, OP, organes décentralisés) potentielles à travers l’identification et l’accompagnement de transformateurs /trices potentiels ou le renforcement d’unités déjà existantes.

3.3.1.2- La stratégie de durabilité

- durabilité socioculturelle par l'implication du PLP ainsi que les bénéficiaires directs à toutes les étapes du projet et la valorisation des savoirs faire locaux ;
- durabilité financière des actions basée sur le principe du recouvrement des coûts au niveau des entreprises installées (CVPP, BAB, laiteries) ;
- durabilité technique par une grande implication des services déconcentrés pour assurer une continuité de l'appui conseil dans l'après projet.

Constat 2 :

- l'implication des structures techniques étatiques, DRPIA notamment dans la formation des OP sur les techniques de production du fourrage et la formulation des rations alimentaires pourrait constituer un gage de continuité et de pérennisation de l'appui conseil apporté aux OP ;
- la durabilité financière des entreprises installées (CVPP, BAB, laiteries) ne peut être démontrée qu'au travers d'une étude de rentabilité qui prend en compte les recettes, les coûts de fonctionnement et d'entretien, l'amortissement des investissements, les frais financiers....
- le PLP dispose d'une grande expérience sur l'animation et la concertation, l'appui aux entreprises de service aux OP (laiterie..), le soutien aux services de santé animale de proximité et aune bonne connaissance de terrain et de l'environnement du monde rural au Mali. Ces compétences avérées du PLP peuvent garantir une valorisation des savoirs faire locaux.

3.3.2- Pertinence et justesse de la conception du projet

3.3.2.1- Pertinence par rapport à VSF-B

Rappel des objectifs et la stratégie de VSF-B :

La mission principale de VSF-B est d'améliorer la santé et les productions animales des régions défavorisées du monde afin d'optimiser la nutrition, la santé et les revenus de l'homme, tout en prenant en compte la préservation de l'environnement, dans une perspective de coopération et de développement durable.

Les objectifs à l'horizon 2015 de VSF-B visent entre autres l'atteinte des points suivants : (i) intégrer l'élevage dans le processus global du développement pour améliorer le bien-être des populations défavorisées et lutter structurellement contre la faim dans le monde ; (ii) renforcer les capacités locales et initier un développement durable en impliquant ses partenaires à tous les stades du cycle des projets ; (iii) stimuler les initiatives de développement local durable sur la base du renforcement des capacités existantes, de telle façon que les populations locales puissent être maîtres de leur propre développement.

Constat 3 :

Les axes d'interventions du PRODEL K sont en cohérence avec les objectifs de VSF-B

3.3.2.2- Pertinence par rapport à la Politique nationale

Rappel de la politique Agricole de la République du Mali :

La politique agricole au Mali est piloté par la loi d'Orientation Agricole qui embrasse non seulement les activités Agricoles au sens large du terme mais également toutes celles situées en amont et en aval et qui conditionne la performance de l'Agriculture (recherche, financement, transformation, transport, commercialisation, etc.). Elle constitue un cadre de référence pour l'ensemble des intervenants du monde rural et prend en compte les objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. La mise en œuvre du PRODEL K intègre les objectifs et principes directeurs de la la Loi d'Orientation Agricole, à travers :

- Le désengagement de l'Etat (principe directeur 3) : selon le guide pratique des principales mesures de la loi Agricole au Mali, « il consiste à un recentrage des missions de l'Etat sur ses fonction de définition de politique et de service public et la libération de certaines fonctions comme celles de la commercialisation, de la production et la gestion des affaires locales ». Les textes règlementaires sur le mandat sanitaire, notamment l'arrêté interministériel n°96-1367-MDRE-MFC-MATS-MJGS du 09 septembre 1996) précise à son article 12 ce qui suit : »le titulaire du mandat sanitaire est soumis à des contrôles du service de l'Elevage selon les critères définis au préalable et les agents chargés du contrôle doivent être assermentés. Comme il a été constaté lors de l'évaluation l'Etat n'est en mesure d'assurer cette fonction que très partiellement.
- La solidarité, l'équité et le partenariat entre acteurs, la subsidiarité, la complémentarité, la promotion de l'exploitant Agricole (Principe directeur 2) : selon le guide pratique des principales mesures de la loi Agricole, il faut comprendre que » la loi d'Orientation Agricole se veut l'instrument fédérateur qui doit permettre les profondes mutations nécessaires pour que le secteur Agricole décolle réellement et devienne le moteur de l'économie nationale ; Pour ce faire, cette loi introduit des innovations majeures dans toutes les dimensions humaines, politiques, technique, spatiales du développement. Les cadres de concertation mis en place à koulikoro et sébékoro sont des instruments de concertation régulière et de dialogue politique afin de répondre aux attentes des différents

acteurs et recueillir leur contribution pour (i) l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des actions de développement rural, (ii) l'interpellation et /ou la consultation sur des préoccupations de développement rural. Il semble que les cadres de concertation mis en place manquent de dynamisme en termes d'appropriation.

Encadré 1 : les grandes orientations de la politique Agricole du Mali

Objectifs

1. La politique de développement Agricole au Mali a pour objectifs généraux de contribuer à :
2. La promotion économique et sociale des femmes, des jeunes et des hommes en milieu rural et périurbain ;
3. La souveraineté et la sécurité alimentaire du pays ;
4. La réduction de la pauvreté rurale ;
5. La modernisation de l'agriculture familiale et le développement de l'agro-industrie ;
6. La protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ;
7. L'augmentation de la contribution du secteur rural à la croissance économique ;
8. L'aménagement Agricole équilibré et cohérent du territoire.

Elle vise la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

1. La création d'emplois et la réduction de l'exode rural ;
2. L'amélioration du cadre et des conditions de vie en milieu rural ;
2. L'augmentation de la production et de la productivité Agricoles ;
3. L'amélioration des revenus des producteurs ;
4. L'augmentation de la couverture forestière et herbacée ;
5. La restauration et/ou la préservation de la biodiversité ;
6. La maîtrise et la mobilisation des ressources en eau de surface et souterraine ;
7. La protection sociale des exploitations et du personnel Agricoles ;
8. La protection des exploitations Agricoles contre les risques Agricoles ;
9. La protection des exploitations Agricoles contre les risques non soutenables ou contraires aux règles des marchés nationaux, sous régionaux et internationaux ;
10. La structuration de la profession Agricole ;
11. L'amélioration de la qualité des produits agricoles ;
12. La production de produits exportables et la quête de marchés étrangers ;
13. L'utilisation de l'espace rural à des fins Agricoles en harmonie avec les autres usages.

Principes directeurs

La politique de développement Agricole vise à assurer :

1. La promotion des femmes et des hommes qui vivent du secteur Agricole

dans le respect de l'équité notamment entre les milieux rural et urbain. Elle consacre le droit à la sécurité alimentaire pour tous dans le contexte recherché de la souveraineté alimentaire.

2. La responsabilisation de l'Etat, des collectivités territoriales, de la profession Agricole, des exploitants Agricoles et de la société civile. Elle s'appuie sur la solidarité, l'équité et le partenariat entre acteurs, la subsidiarité, la complémentarité, la promotion de l'exploitant Agricole, des secteurs privés associatif, la promotion volontariste de la modernisation de l'agriculture familiale et de l'entreprise Agricole, pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré, compétitif et intégré dans l'économie sous-régionale ;

3. Elle affirme le principe du désengagement de l'Etat des fonctions productives et commerciales, Agricoles et péri Agricoles.

3.3.2.3- Prise en compte des besoins des acteurs et actrices du projet

Constats 4 :

Les besoins prioritaires des acteurs et actrices du projet, qui découlent des enjeux, des contraintes et des goulots d'étranglement qui caractérisent la zone d'intervention du projet, ont été identifiés au début du projet par un état des lieux détaillé, en particulier (i) la faible couverture sanitaire ; (ii) l'insuffisance du niveau technique des agro-éleveurs en matière d'Élevage ; (iii) la faible productivité et faible taux d'exploitation du cheptel ; et (iv) le manque de débouchés rémunérateurs pour le lait notamment. Cependant de nouveaux besoins sont apparus au niveau des bénéficiaires intermédiaires (CVPP).

Ils relèvent de nouveaux problèmes à savoir la vente florissante des médicaments illicites par les *banabana* et la concurrence déloyale des services techniques sur le terrain. Ces deux problèmes dont l'impact est jugé fort engendrent des manques à gagner pour les CVPP. Cette situation est apparue aux yeux du consultant comme étant :

- en premier lieu, un dysfonctionnement dans l'application des dispositions des arrêtés interministériels n°96-1367-MDRE-MFC-MATS-MJGS du 09 septembre 1996 et n°97/1559/ MDRE-MFC-MATS-MJ relatifs aux conditions d'attribution, d'exécution et de retrait du mandat sanitaire;
- en second lieu, des insuffisances dans l'application des textes réglementant la détention et la vente de médicaments.

Les dispositions des textes réglementaires sur le mandat sanitaire stipulent que : « le mandat sanitaire est attribué par décision du Ministre chargé de l'Élevage. Cette attribution entraîne le redéploiement des agents du service de l'Élevage du domaine de l'activité concernée par ledit mandat ».

Aussi, au dire de certains acteurs sur le terrain, des difficultés de fonctionnement des structures déconcentrées ne permettent pas la tenue régulière des contrôles

aussi bien au niveau du dispositif d'encadrement et de la protection sanitaire qu'au niveau de la circulation des médicaments.

Malgré cette situation, nous avons constaté que le projet fait des efforts pour apporter des appuis complémentaires aux acteurs, sur la base des recommandations de la mission de monitoring réalisée en avril 2009, notamment en direction des CVPP pour renforcer leur présence sur le terrain (tenues de marché) dans le but d'occuper conséquemment le terrain et de dissuader par là les banabana. Au niveau des acteurs étatiques les appuis ont porté sur la sensibilisation et la formation des noyaux des cadres de concertation pour une meilleure connaissance des textes réglementaires et de la législation en matière de protection sanitaire en vigueur au Mali.

Les actions menées en direction des BAB, des mini-laiteries et des femmes (GF, vulnérables) correspondent aux besoins réels des acteurs individuels ou des groupements appuyés.

En ce qui concerne les besoins de renforcement des capacités des acteurs, notamment en technique de production d'aliments grossiers (CF, fauche et conservation du fourrage) et en technique de rationnement, l'intervention du projet semble répondre aux besoins exprimés par les acteurs. Seulement les contraintes liées au décalage de la pluviométrie semblent limiter le niveau de valorisation des formations sur le terrain par les producteurs.

Autre grand besoin que le consultant a pu noter au niveau du fonctionnement des instances de pilotage des OP, est l'absence d'une personne qualifiée, engagée à titre permanent, qui puisse accompagner conséquemment les organisations paysannes à s'organiser et à se structurer. Selon les informations reçues du projet, la situation est liée au départ du projet du cadre chargé de l'organisation des OP.

3.3.3- Efficacité

La relation entre les résultats et l'objectif spécifique a été étudiée. Il s'est agit notamment d'analyser les résultats obtenus au regard du cadre logique (en terme d'activités réalisées et de bénéficiaires) ; d'analyser le suivi des indicateurs par rapport à la stratégie développée pour atteindre l'objectif spécifique.

3.3.3.1- Efficacité de l'équipe

Constat 5 :

Bien que l'équipe du PRODEL K est constituée en majorité du personnel ICD, cette disposition a permis de valoriser les compétences et le savoir faire du PLP particulièrement l'appui aux mini laiteries, le soutien aux service de santé animale, l'animation de concertations. Malgré un démarrage tardif du projet, l'équipe affiche une performance satisfaisante de par la connaissance du terrain et le niveau de mise en œuvre des activités.

3.3.3.2- Efficacité des ressources

Constat 6 :

Selon les informations recueillies auprès de l'unité de gestion du projet, il y a eu en 2009 des départs du projet pour des raisons diverses (formations notamment). Pour pallier à un de ces départs, le projet a promu en interne un agent pour le poste de cadre en charge du lait et des OP. Malgré les changements opérés au niveau du personnel le chronogramme de mise en œuvre du projet a été atteint. La situation à tout de même influencée le niveau de productivité de l'équipe.

Au niveau des ressources financières, le dernier rapport de monitoring indiquait une Inadéquation des activités d'AGR où les besoins exprimés par les bénéficiaires semblaient dépasser le budget du projet. De même, le budget prévu pour les parcs était insuffisant. En dépit de la relocalisation des fonds, des plaidoyers ont été menés auprès de bailleurs potentiels par VSF et ont finalement abouti semble t-il à la formalisation d'accords de financements complémentaires.

Cette situation doit amener le projet à réviser ses options d'investissement, on pourrait par exemple au niveau des parcs de vaccination s'en tenir à la réalisation du couloir de contention en matériaux définitifs (tubes métalliques) et un enclos en matériaux peu coûteux (à la charge des communes et des bénéficiaires). De même pour les AGR, les constats révèlent que les prêts sont garantis à 50% par le projet avec des délais de remboursement allant de 09 à 12 mois pour des cycles de production de 04 à 06 mois en général, ces délais de remboursement pourraient être ramenés à 06 et 09 mois ce qui permettrait d'adapter la durée du crédit au cycle de l'activité et de libérer le fonds de garantie dans les mêmes délais. La réduction de délai permettrait de réduire les frais financiers sur chaque opération mais aussi d'intéresser un plus grand nombre de bénéficiaires en gardant le même montant du fonds.

3.3.3.3- Efficacité des activités du point de vue des acteurs

Constat 7 :

- L'installation des CVPP a incontestablement amélioré l'offre des services vétérinaires dans les zones d'implantation du PRODEL K par la diversification des

activités, la qualité des prestations et la complémentarité entre services vétérinaires étatique et privé.

L'octroi du mandat sanitaire semble avoir apporté des améliorations au plan quantitatif et qualitatif sur les immunisations de masse et a dans la majeure partie des cas consolidé l'activité des CVPP. Les figures 1, 2 et 3 ci-dessous, tirées du rapport annuel du PRODEL K confirment bien cette tendance.

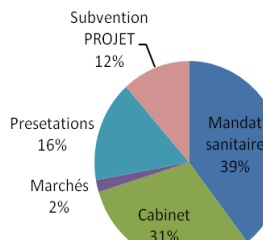


Figure 1 : Bilan du CVPP de Kolokani

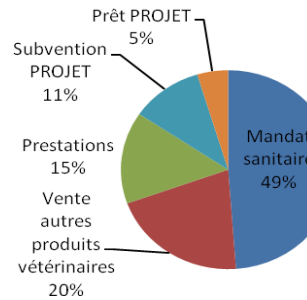


Figure 2 : Bilan du CVPP de Badinko

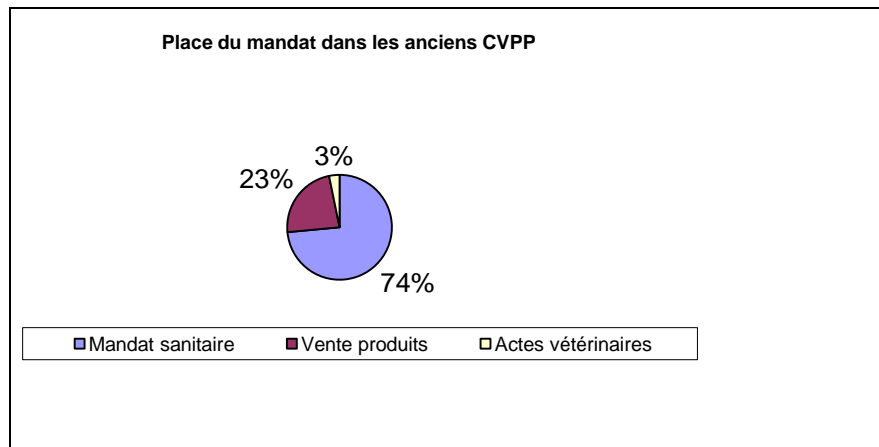


Figure 3 : Place du mandat dans les activités des CVPP

Encadré 2 : Place du mandat sanitaire dans les activités des CVPP

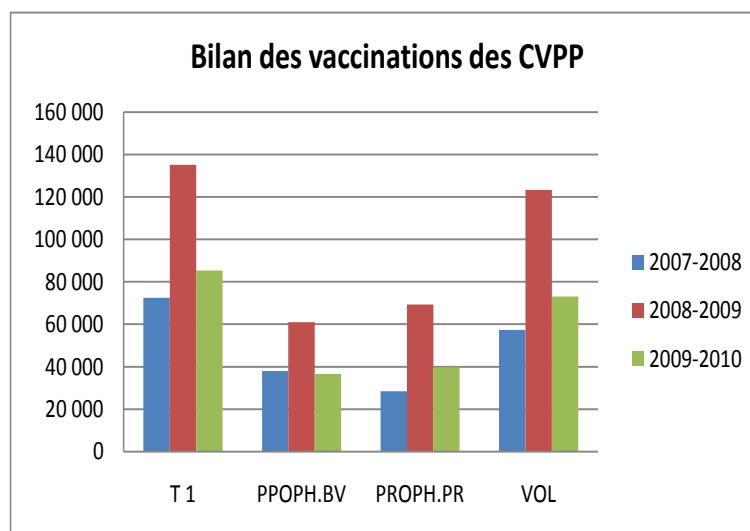
Il est à retenir que pour ces cabinets vétérinaires, le mandat sanitaire occupe une place primordiale (39-50% des activités). Pour permettre aux cabinets vétérinaires ruraux d'être rentables, il faut si possible leur attribuer le mandat dès que les conditions minimales sont réunies. (Source : rapport annuel PRODEL K 09)

Constat 8 :

- l'évaluation de certains indicateurs (qualitatifs) tel le taux de satisfaction des éleveurs par rapport aux traitements effectués) nécessite une enquête rétrospective et des outils d'analyse appropriés, il en est de même pour la mesure des taux de mortalité des bovins et des petits ruminants ainsi que l'augmentation des vaccinations.

Cependant le bilan des vaccinations montre un accroissement soutenu des chiffres de vaccination d'une année à l'autre et cela depuis la campagne 2007-2008

Figure 3: Bilans des campagnes de vaccinations des CVPP



Source rapports annuels Prodel k

Constat 9 :

- de l'avis des éleveurs, la mise en place des BAB a permis de résoudre globalement les problèmes d'alimentation du cheptel en saison sèche, de manière spécifique cette intervention a contribué à prolonger le temps de lactation, maintenir la production laitière en saison sèche et stabiliser les prix sur le marché ;

Constat 10 :

- au niveau de l'écoulement du lait, l'avis des opérateurs/trices sur les mini-laiteries est positive. Ils sont de plus en plus convaincus que les laiteries sont des outils qui répondent à leurs besoins, notamment :

- la valorisation et conservation du lait et des produits laitiers ;

- la mise en marché du lait et des produits laitiers ;
- la création d'emploi ;
- la création de revenus supplémentaires

Constats 11 :

- la conduite des activités d'élevage par les GF en relation avec les IMF et l'appui aux femmes vulnérables pour la mise en œuvre d'activités d'élevage est une source de revenus non négligeable pour plusieurs femmes exclues du système bancaire classique. De l'avis de certains bénéficiaires, l'intervention en faveur des femmes a permis d'améliorer leur statut socio-économique et de favoriser la réinsertion sociale des vulnérables dans leur environnement social.
- le quasi totalité des indicateurs quantitatifs ont été atteint en dehors de ceux liés à la formation des acteurs. L'atteinte des résultats sur le renforcement des capacités organisationnelles des OP passe par une maîtrise

3.3.4-Efficience des ressources

3.3.4.1- Cadre institutionnel et organisationnel du projet

Constat 12 :

L'équipe du projet est dynamique et composé d'un chef de projet, d'un assistant technique, de 2 cadres techniques, de 3 animateurs sur le terrain, du personnel d'appui (comptables) et du personnel de soutien (chauffeurs). Les tâches au niveau de chaque poste de travail sont bien définies et consigné dans un manuel de procédure, le personnel est qualifié, en quantité suffisante et l'organisation interne du travail est bonne.

Le projet à cependant perdu en efficience dans le travail avec (i) les départs de personnels enregistrés en 2009 et malgré les recrutements complémentaires, (ii) les difficultés de communication interne qui ont engendré un cloisonnement dans la circulation de l'information.

3.3.4.2- Gestion financière

Constat 13 :

Sur le plan financier, le projet s'exécute bien, des procédures de dépenses existent (planification, états des dépenses) et des notes de frais sont régulièrement envoyées à la représentation de VSF/B au Niger.

3.3.4.3- Gestion des équipements

Constat 14:

Selon les informations reçues du projet, les équipements du projet (véhicules, matériel informatiques et de bureau, logiciels comptables) sont en adéquation avec les besoins de travail.

La détention ou l'utilisation du matériel se fait de façon rationnelle et en conformité avec le manuel de procédure.

3.3.5-Gouvernance

Constat 15 :

La mise en œuvre du projet a respecté des règles de bonne gouvernance qui sont entre autres :

- principe de précaution, la formulation a respecté une démarche participative (collecte de données secondaires sur le terrain, ISS, rencontres avec les structures centrales et déconcentrées, communes et OP, enquête sur les systèmes de production, ateliers MARP et PIPO) ;
- principe de responsabilité la mise en œuvre des actions a concerné plusieurs catégories d'acteurs qui ont reçu des appuis sous forme de cofinancement et un accompagnement technique conséquent dans une logique d'appropriation et d'autonomisation ;
- principe de solidarité et d'équité, les appuis aux femmes vulnérables ;
- principe de transparence de l'information, diffusion des informations de manière symétrique à tous les acteurs du projet ;
- principe de participation aux décisions c'est traduit par la mise en place des cadres de concertation dans la zone d'intervention du projet ;
- il ressort des insuffisances au niveau du système du suivi et la capitalisation des résultats du projet, il apparaît clairement que l'absence d'un l'outil de suivi évaluation pose des problèmes d'harmonisation de la collecte et du traitement des données ; cette situation semble expliquer en partie le cloisonnement des informations entre le cadre chargé du lait et des OP et celui chargé de la santé animale et des GF. Cet état de fait pose des difficultés de centralisation des données. Pour l'instant, un effort est consenti au niveau de la responsable du projet pour une agrégation de l'ensemble des données collectés dans les rapports annuels mais là encore sans un canevas précis. Il serait indiqué organiser une réflexion critique autour des activités du projet pour améliorer l'action.
- Au niveau de l'exécution financière du projet, un effort a été fait dans le sens d'une bonne organisation et une modernisation de la gestion à

travers un manuel de procédure et la mise en place d'outils de contrôle et de suivi des opérations qui respectent les procédures du principal bailleur de fonds (DGCD) et du partenaire (VSF/B).

3.3.6-durabilité

3.3.6.1- développement de l'expertise nationale

Constats 16 :

1-des formations ont été dispensées aux agents du niveau déconcentré du MEP, notamment les DRPIA sur les techniques de production et de conservation du fourrage, la formulation de rations alimentaires équilibrées pour le cheptel. L'esprit de la démarche serait de constituer un pool de formateurs au niveau des structures étatiques qui seraient capables d'assurer un appui conseil conséquent aux producteurs même après l'arrêt de l'intervention ;

2-les agents étatiques (SV) et les CVPP dans la zone d'intervention ont reçu une formation sur la législation vétérinaire qui a permis une meilleure compréhension du rôle de chaque acteur (étatiques, privés) ainsi que les dispositions sur le mandat sanitaire ;

3-le renforcement des capacités du PLP est assuré a travers l'implication des cadres d'ICD dans la gestion quotidienne du projet et des formations spécifiques (GCP, GAR...) ;

4- selon les informations reçus des acteurs et du cadre chargé du renforcement des capacités des OP des séances d'alphabétisation et diverses formations ont été dispensées sous forme d'ateliers techniques sur la conduite de l'élevage en saison sèche, l'embouche ovine, l'élevage naisseur, l'aviculture. Ces ateliers techniques étaient l'occasion de faire des démonstrations pratiques.

Constat 17 :

Un des éléments de durabilité mesurable est la rentabilité des actions qui sont menées, particulièrement au niveau des micro-entreprises (mini-laiteries, embouche, élevage naisseur) et des CVPP, il ressort du constat qui a été fait que les unités de productions disposent de documents (cahiers de recettes/dépenses) dans lesquels opérations comptables sont régulièrement consignées. Ces outils de gestion permettent de suivre l'évolution et le volume des activités et d'établir les comptes de résultats périodiques. Cependant l'analyse de la rentabilité incluant le taux de rentabilité interne (TRI) et le point mort (temps de récupération ou le retour sur investissement) ne peut être envisagée qu'à partir d'outils adaptés et des données complémentaires (niveau des investissements, coût des ressources...). Cette démarche nous paraît indispensable et s'inscrit dans une logique de pérennisation au regard des efforts financiers consentis par le projet pour l'installation/appui aux CVPP et la mise en place des unités de transformation du lait. Les raisons qui sous tendent sont entre autres liées à la capacité d'autofinancement des micros entreprises pour assurer le fonctionnement et le renouvellement des équipements. De notre avis, une

attention devrait être accordée à des études de rentabilité en vue de préciser dans quelles conditions la viabilité pourrait être envisagée.

3.3.6.2- Appropriation des innovations par les bénéficiaires

Constat 18 :

Il y a lieu de penser que l'appropriation des innovations par certains producteurs sera durable, surtout dans les GF qui sont engagées dans l'élevage naisseur. Cette pérennité demandera toutefois que la disponibilité d'un appui- conseil approprié soit renforcée, aussi sur une base durable.

Dans le cas des embouches, l'absence de données sur l'activité ne permet pas de faire une analyse appropriée. Ce l'on peut retenir de l'opération c'est que les bénéficiaires contractent des crédits garantis à 50% par le projet avec un taux d'intérêt compris entre 12,5 et 15% et un délai de remboursement compris entre 09 et 12 mois. Dans la pratique, les bénéficiaires conduisent un cycle d'embouche sur trois à quatre mois et le fruit de l'opération est recyclé dans des AGR élevage et autres en attendant la période de remboursement. Les AGR élevages restent quand même la porte d'entrée, aussi elles sont renouvelées à chaque remboursement. Au finish, les AGR élevage permettent aux femmes de contribuer ou de faire face de façon régulière aux dépenses du ménage. Ces pratiques ne permettent pas de mesurer la productivité réelle de l'embouche, dans ces conditions il devient difficile de se prononcer sur la durabilité d'une telle pratique.

Il faut toutefois ajouter qu'une des conséquences des actions sanitaires menées par les CVPP serait une augmentation sensible du cheptel du fait de la régression des mortalités. Cette tendance ne pourrait se confirmer véritablement qu'au travers une enquête rétrospective auprès des éleveurs.

Au niveau des laiteries, des efforts restent à consentir pour améliorer l'hygiène. Pour ce faire il faut à court terme observer la marche en avant et le respect du principe des 5S, le reste viendra après..... la sécurité sanitaire des consommateurs à travers une mise aux normes des salles de transformation et le respect des règles d'hygiène dans la manipulation du lait et des produits laitiers.

L'emprise des BAB par les OP est assez illustrative d'une réelle appropriation, leur pertinence a été démontrée à travers les le rôle voire les fonctions qu'elles jouent dans l'environnement socio-économique et culturel des productions animales. Les enjeux pour le contrôle du maillon de la production expliquent à notre sens les préoccupations évoquées par les acteurs sur la détermination du prix du lait.

Encadré 3 : déclaration d'un producteur sur la fixation du prix du lait

les femmes de la laiterie nous imposent un prix d'achat du lait à leur meilleure convenance, nous n'allons pas continuer à subir une telle instabilité sur le prix du lait pour les raisons suivantes :

1. Les coûts de production sont de plus en plus élevés du fait du renchérissement des coûts de l'aliment bétail ;
2. Les prix sur les marchés environnant et local sont plus rémunérateurs.

Il va falloir qu'on en discute avec les femmes de la laiterie parce qu'avant tout nous sommes le maillon incontournable de la filière.

NDLR : secrétaire à l'organisation du groupement peulhs de BadinKeo

Cette réaction laisse supposer que la conduite des actions autour du lait devrait se faire selon l'approche filière. De l'avis du consultant, l'approche filière est un domaine difficile, dans la mesure où son succès repose en grande partie sur :

- le changement des comportements des acteurs, et sur l'établissement de preuves que l'organisation de l'interprofession apporte des avantages à ses acteurs, avantages qui justifient qu'ils commencent à penser au-delà de leurs intérêts personnels pour entreprendre des actions communes.

Dans ces conditions, il est nécessaire qu'à terme, ces avantages justifient aux yeux des membres le financement du fonctionnement des instances de l'interprofession et des actions prises par celles-ci en leur faveur ;

- la filière doit être suffisamment rentable pour que les prélèvements ou cotisations qui permettraient à l'interprofession d'assurer son fonctionnement, et donc de devenir une institution pérenne, ce qui est loin d'être évident dans le cas de la filière lait. La réalisation de ces conditions prend du temps, et des ressources techniques et financières externes pour lancer le processus.
- au niveau national, au-delà de la responsabilisation des organisations interprofessionnelles dans la gestion des filières Agricoles, l'état devrait proposer une stratégie claire sur l'approche filière et proposer une méthodologie et des moyens de mise en œuvre.

En tout état de cause, le projet devrait prendre en considération cette dynamique dans l'organisation des maillons et la structuration des acteurs de la filière lait tout en accompagnant les acteurs dans la formalisation de cadres d'échanges et de concertation sur les enjeux potentiels de la filière.

3.3.6.3- Professionnalisation des OP

Constat 19:

Les perspectives que les OP appuyées par le projet soient en mesure d'offrir à leurs membres des services adaptés, rentables et autofinancés sur une base durable ne sont pas toujours avérées pour l'ensemble.

En premier lieu, le nombre d'OP qui sont en mesure d'apporter des services professionnels à leurs membres avec l'appui du projet, que ce soient des services d'encadrement technique, de représentation ou de marketing est faible sinon inexistant. Pourtant avec le désengagement de l'Etat des fonctions productives et commerciales, la relève devrait être assurée par des prestataires privés, notamment les OP. Ils devraient jouer un rôle majeur en tant que prestataires actifs sur le terrain dans la gestion du développement Agricole

En deuxième lieu, le PRODELK ne dispose pas de compétence à l'heure actuelle à même d'assurer un appui conseil conséquent aux OP pour les aider à mieux s'organiser, se structurer et développer des compétences managériales et de représentation.

En troisième lieu, les producteurs ont besoin de s'organiser et de se structurer autour d'un objectif de production, dans le cas du PRODEL K, il suffit d'élaborer une stratégie de développement de ces organisation pour renforcer leur niveau de négociation et de représentation ; les échanges avec les membres de la coopérative de BadinKo attestent que cette dynamique existe, même si elle est embryonnaire. Cela pourrait être un tremplin pour bâtir une démarche de formalisation d'un cadre de concertation opérationnel entre acteurs ruraux sur les enjeux de développement.

Encadré 4 : quelques définitions utiles concernant l'approche filière

DEFINITION DE CONCEPTS :

Filière : La filière représente une réalité économique dans sa globalité et désigne l'ensemble des chaînes de valeur ajoutée de la production, transformation et distribution relatives à un produit et concourant à la satisfaction d'un besoin issu de la consommation.

Maillon : Le maillon est un regroupement d'intervenants, d'une même fonction, de niveaux cohérents, à l'intérieur d'une filière donnée. Par exemple, les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les transporteurs constituent chacun un maillon de la filière lait.

Organisation Professionnelle : L'organisation professionnelle est définie comme l'association (ou le regroupement) volontaire des intervenants d'un même maillon, sur leur propre initiative, en vue de satisfaire leurs besoins, leurs intérêts et aspirations socio-culturelles et surtout économiques communs au moyen d'une entreprise économique dont ils sont les seuls propriétaires et les principaux usagers.

3.3.6.4- Respect de l'environnement

Constat 20 :

Dans la conception du projet une des conséquences supposée des actions zootechniques et sanitaires développées par le projet était l'augmentation sensible du cheptel avec le risque d'une surexploitation des ressources naturelles si aucune mesure n'est envisagée.

Dans la mise en œuvre du projet, selon les informations reçues et les constats de terrain, aucun dispositif ni aucune action d'atténuation des effets sur l'environnement n'ont été envisagés.

La pratique de la fauche et conservation du fourrage naturel et de la culture fourragère et l'augmentation du taux d'exploitation du troupeau auraient pu être entre autres des mesures d'atténuation, mais le niveau de réalisation de ces activités reste encore au stade embryonnaire pour des raisons diverses (insuffisances de formation et de sensibilisation, pluies tardives empêchant le fanage du foin.....).

Des notices d'impact environnementales devraient accompagner la construction des parcs de vaccination en vue d'envisager des mesures d'atténuation des dégradations éventuelles qui pourraient résulter des fortes affluences d'animaux lors des séances de vaccination.

4. Bilan final du projet

4.1- Forces, Faiblesses, opportunités et menaces

4.1.2-CVPP: performances, viabilité

Tableau 3 : Analyse SWOT CVPP

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">⇒ cohérence avec la politique nationale de l'élevage au Mali ;⇒ volonté politique affichée au niveau national (SG du MEP et CNOV) ;⇒ amélioration de la santé animale ;⇒ développement des productions animales ;⇒ cadre de concertation ;⇒ médecine de proximité avec des vaccinations de masse ;⇒ amélioration sensible des prestations, notamment avec le mandat sanitaire ;⇒ bonne évolution du chiffre d'affaire malgré la concurrence de certains agents étatiques ;	<ul style="list-style-type: none">⇒ ruptures de vaccins au niveau du laboratoire central ;⇒ moyens limités pour la sensibilisation de qui?⇒ faible valorisation des parcs de vaccination ;
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> ⇒ renforcement du réseau de protection sanitaire ; ⇒ construction de parcs de vaccination ⇒ implication dans l'épidémiologie surveillance ⇒ programmation concertée avec l'administration (journée bilan et de programmation de la campagne ; ⇒ création d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ concurrence déloyale ; ⇒ présence quasi permanente de produits illicites ⇒ manques à gagner pour les CVPP ;
--	---

4.1.3-BAB: performances, viabilité

Tableau 4 : Analyse SWOT BAB

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ conviction et motivations des bénéficiaires ; ⇒ bonne régulation des prix des SPAI sur le marché ; ⇒ stimulation de la production laitière en saison sèche ; ⇒ amélioration sensible du temps de lactation chez les vaches ; ⇒ amélioration de l'alimentation du bétail en saison sèche 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ capacités de résistance faibles face à la concurrence des commerçants d'aliments bétail sur les marchés ⇒ rotation des stocks insuffisants ⇒ problèmes dans la gestion des stocks et des recettes dans certains cas (Banamba, Sébékoro); ⇒ absence de gestion rigoureuse des stocks, ⇒ recouvrement des créances ;

Opportunités

- ⇒ mise en place de 3 entreprises de production de soja torréfié pour l'alimentation du bétail,
- ⇒ ces entreprises sont appuyées par ICD via le Projet PSAM
- ⇒ possibilité de synergie entre le PRODEL-K et ces entreprises
- ⇒ source de revenus pour les bénéficiaires
- ⇒ promotion de la filière lait
- ⇒ écoulement du lait cru

Menaces

- ⇒ faible capacité de résistance face à la concurrence des commerçants d'aliments bétail sur les marchés
- ⇒ mauvaise gestion des fonds ;

4.1.4-Mini- laiterie: performances, viabilité

Tableau 5 : Analyse SWOT mini-laiterie

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ disponibilité du lait à tout moment de l'année ⇒ diversification des produits laitiers sur le marché ; ⇒ augmentation des revenus chez les producteurs de lait ; ⇒ amélioration de la conservation et des produits laitiers ⇒ amélioration du temps de lactation ⇒ capitalisation des expériences déjà éprouvées (PSAM) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ contrats informels de ventes du lait et des produits laitiers ; ⇒ respect des normes d'hygiène ⇒ absence de contrôles de qualité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ renforcement du réseau de collecte ⇒ sécurisation des approvisionnements des mini-laiteries en période de soudure ⇒ résolution des problèmes d'écoulement du lait local ⇒ création d'emplois ; ⇒ intégration de la démarche dans le projet de développement et de valorisation du lait (PRODEVALAIT) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ sécurité sanitaire des consommateurs

4.1.5-Activités des GF: performances, viabilité.

Tableau 6 : Analyse SWOT GF

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ amélioration de l'accès des femmes aux crédits ; ⇒ amélioration du savoir faire des bénéficiaires ; ⇒ amélioration sensible des conditions de vie des bénéficiaires ; ⇒ accès de femmes aux formations ⇒ motivation des bénéficiaires ⇒ responsabilisation des bénéficiaires ⇒ prise de conscience des groupements 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ irrégularité du suivi du fait de la dispersion des bénéficiaires ; ⇒ activités insuffisamment documenté
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ apprentissage sur les techniques d'Élevage (embouche, élevage naisseur, aviculture...) ⇒ amélioration des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ détérioration des conditions sanitaires du troupeau ⇒ mortalité des animaux ⇒ suivi sanitaire irrégulier de certains CVPP

4.1.6-Vulnérables: performances

Tableau 7 : Analyse SWOT vulnérables

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">⇒ amélioration du savoir faire des bénéficiaires ;⇒ accès aux formations ;⇒ amélioration sensible des conditions de vie des bénéficiaires ;⇒ insertion sociale	<ul style="list-style-type: none">⇒ irrégularité du suivi du fait de la dispersion des bénéficiaires⇒ incapacité de capitalisation par les bénéficiaires
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">⇒ apprentissage sur les techniques d'Élevage (embouche, élevage naisseur...)⇒ amélioration des revenus	<ul style="list-style-type: none">⇒ détérioration des conditions sanitaires⇒ mortalité des animaux

4.2- Leçons apprises

La mise en œuvre du projet a respecté des règles de bonne gouvernance qui sont entre autres:

- le principe de précaution a été respecté dans la mise en œuvre de l'ensemble des activités par la conduite d'un diagnostic participatif, une expérimentation était conduite le cas échéant pour s'assurer de la justesse et de la pertinence de l'activité avant sa mise en œuvre.
- le principe de responsabilité, l'accompagnement des bénéficiaires se fait toujours sur la base de la complémentarité et du partage des coûts (cofinancement)
- principe de solidarité et d'équité par l'appui aux femmes vulnérables généralement exclues de leur environnement social s'opère sur un principe de solidarité et une base équitable à travers des critères pré définis.
- principe de transparence de l'information assuré par la diffusion des modalités et des critères de mise en œuvre des activités de manière symétrique à tous les bénéficiaires potentiels ainsi qu'aux partenaires impliqués dans la mise en œuvre
- principe de participation aux décisions garanti par la formalisation de deux cadres de concertations dans la zone d'intervention du projet

Cependant l'absence d'un dispositif de suivi évaluation au niveau du projet pose des difficultés de collecte des données sur le terrain et de capitalisation de l'expérience, le cloisonnement des résultats et les problèmes de communication interne expliquent suffisamment cet état de faits.

Le projet a contribué à impulser une dynamique de développement endogène qui devrait être capitalisée et adaptée dans d'autres contextes à travers :

- l'amélioration de la gestion technique des petits élevages (alimentation et couverture sanitaire)
- la diversification des sources de revenus (laiteries, petits élevage, BAB) ;
- le soutien aux femmes vulnérables

Les banabana sont organisés par de puissants réseaux clandestins de commercialisation de produits illicites et constituent une réelle menace pour la santé animale et la viabilité des CVPP ;

Le respect des dispositions réglementaires du mandat sanitaire n'est pas toujours observé (Kolokani, Badingo). Sur le terrain la reconversion des agents de l'Etat sur leurs missions régaliennes n'est pas harmonisée en raison de l'insuffisance d'informations et de contrôle sur la question ;

La mise en place des BAB et des unités de collecte et de transformation de lait suscitent des besoins de concertations et de négociation sur les enjeux liés au

développement de la filière lait. La formalisation d'un cadre de concertation des différents acteurs devient un impératif pour accompagner cette dynamique;

L'absence d'un outil de suivi/évaluation au sein du projet pose des difficultés d'harmonisation de la collecte des données et de capitalisation des expériences;

La démarche du projet est souple et permet une flexibilité dans la mise en œuvre des activités (dispositions pour lutter contre la concurrence déloyale et vente de produits illicites) ;

Le transfert de compétence et le renforcement des capacités d du partenaire local (ICD) s'opèrent avec VSF/B et permet de développer des rapports équilibrés « gagnant-gagnant » entre les connaissances théoriques et la pratique de terrain sur la gestion du cycle de projets;

ICD est membre de deux réseaux : CCA-ONG et AIDR. Le premier est national et le second est international et regroupe près d'une quinzaine d'associations et ONG africaines collaborant avec le CIDR.

ICD travaille en complémentarité avec d'autres structures intervenant dans le domaine de l'élevage de façon générale, notamment sur le lait. Il s'agit de CAB-Demeso, PADEPA-KS, de l'ONG Tonus.

5. Recommandations

Tableau n° 8 : Recommandations

Axes d'intervention	Constats	Actions à mener	Phase 2
Amélioration de la Santé Animale	<ul style="list-style-type: none"> • persistance des médicaments illicites par les <i>banabana</i> et la concurrence déloyale des services techniques sur le terrain 	⇒ Poursuivre les actions déjà entamées, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ concertation et la sensibilisation ; ▪ diffusion des textes règlementaires sur le mandat sanitaire (arrêtés interministériels n°96/1367/MDRE-MFC-MATS-MJGS du 09/09/96 et n°97/1559/MDRE-MFC-MATS-MJ du 16/09/97) ▪ renforcer les actions de contrôle et de dissuasion des banabana ⇒ initier des journées de bilan et de programmation des activités de santé animale par localité avec l'ensemble des acteurs (privés et étatiques)	
	<ul style="list-style-type: none"> • fragilité financière et viabilité des CVPP 	⇒ réaliser une étude pour déterminer le seuil de rentabilité d'un CVPP ;	
	<ul style="list-style-type: none"> • faible valorisation des parcs de vaccination (en moyenne 2000 têtes/an) 	⇒ Réfléchir à un dispositif peu coûteux (couloir métallique + parc en bois)	
Amélioration de la Conduite du Troupeau	<ul style="list-style-type: none"> • faibles rotations des stocks et problèmes de transparence dans la gestion de certaines BAB 	⇒ mener une étude de rentabilité des BAB	

	<ul style="list-style-type: none"> • insuffisance de production d'aliments grossiers pour l'alimentation du cheptel 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ vulgariser des espèces fourragères à double fin (sorgho, maïs, niébé) ; ⇒ poursuivre les actions de la fauche et conservation du fourrage naturel ; ⇒ organiser un concours « meilleur producteur de fourrage » 	
	<ul style="list-style-type: none"> • mode d'élevage (semi-intensif) et l'insuffisance de moyens tant en ressources humaines (pour un gardiennage séparé) que financière (pour une alimentation spécifique) au niveau des éleveurs : problème récurrent de la consanguinité 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ encourager l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'un schéma d'amélioration génétique précis 	
Commercialisation du Lait	<ul style="list-style-type: none"> • qualité sanitaire du lait et des produits laitiers produits constituent une menace pour la sécurité sanitaire des consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ mise aux normes des unités de transformation du lait ; ⇒ formation aux bonnes pratiques d'hygiène du lait (BPH) et diffusion du guide ; ⇒ création d'un label 	
	<ul style="list-style-type: none"> • niveau d'organisation des acteurs par maillon reste toujours embryonnaire • enjeux de plus en plus prononcé entre producteurs et transformateurs de lait autour de la fixation du prix du lait cru 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ organiser des rencontres d'informations en vue de renforcer la concertation entre acteurs ⇒ susciter la mise en place d'organisations professionnelles par maillon et structurer la filière par la mise en place d'une interprofession, 	

Genre et Vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Par rapport aux GF, le constat fait est que la durée du crédit est longue par rapport au cycle de production ciblé (embouche) et sans rotation de l'opération, cependant il apparaît que le crédit est recyclé dans des AGR autres que l'élevage et le remboursement du crédit se fait en général sur la base d'autres sources de revenus. La situation est entre autres imputable à l'insuffisance du suivi technique et à l'absence d'un suivi du produit financier par l'IM. Dans ces conditions, il devient difficile de mesurer la productivité de l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcer le niveau du suivi de l'activité ⇒ Analyser le niveau de productivité des activités financées 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Malgré l'alphabétisation fonctionnelle des femmes, elles restent toujours dans l'incapacité de renseigner les fiches de collecte de données. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ cibler des femmes volontaristes, disponibles et organiser plusieurs sessions de formations 	
	<ul style="list-style-type: none"> • La question de la vulnérabilité est uniquement centrée sur les aspects d'incapacités matérielle et financière. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ ne pas exclure les personnes infectées (vivants avec le virus IHV) ainsi que les personnes affectés (ayants causes des personnes décédées ou infectés) 	
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • La réduction de l'émondage, des feux et de brousse sont peu perceptibles à cette période de l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ renforcer la sensibilisation et encourager la pratique de la culture fourragère ; ⇒ susciter la mise en place de comités de gestion des ressources naturelles 	

Management projet	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesses constatés du suivi-évaluation et des actions de renforcement des capacités 	<p>⇒ mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et élaboration d'indicateurs de suivi ;</p> <p>⇒ amélioration des capacités de l'unité de coordination du projet en renforcement des capacités des acteurs.</p>	
------------------------------	---	--	--

5.1- Pistes d'actions pour la deuxième phase

- au niveau des micro-entreprises (CVPP, BAB, laiteries et crédits aux GF) il est important de poursuivre la capitalisation sur ses expériences par des **analyses de rentabilité** pour démontrer la viabilité ;
- sur la question du mandat sanitaire et les difficultés de recentrage du rôle des agents de l'Etat, envisager la possibilité d'organiser avec les services étatiques déconcentrés (DRSV) une programmation annuelle concertée des activités de santé animale à travers des **journées de bilan et de programmation** ;
- envisager dans la mesure du possible la réalisation de **notices d'impacts environnementaux** dans le schéma de construction des parcs de vaccination et préconiser s'il y a lieu des **mesures d'atténuation** ;
- par rapport à l'alimentation du cheptel envisagé de conduire des **opérations tests pilotes et la généralisation de l'expérience sur les techniques de production du fourrage** (CF, fauche et conservation du fourrage) ;
- pour la production et la commercialisation du lait, il est indiqué, (i) **d'organiser les acteurs selon l'approche filière en formalisant d'ore et déjà des cadres de concertations** entre les acteurs en présence (producteurs/trices, transformateurs/trices), (ii) renforcer le niveau de compétitivité sur la qualité sanitaire des produits (mise en normes des laiteries, et respect de l'hygiène) et mise en place d'un label des produits;
- au niveau des résultats du projet, un **dispositif de suivi/évaluation interne s'impose en termes d'outil d'analyse et de capitalisation des informations et des actions du projet.**
- Par rapport au management de l'équipe de projet sur la GCP, **le renforcement des capacités du partenaire local doit se poursuivre.**

5.2- Appréciation globale

- Globalement l'équipe du projet est dynamique motivée et compétente, mais des améliorations restent à opérer par rapport au renforcement des OP et au suivi/évaluation interne du projet;
- les actions du projet sont en cohérence avec les orientations nationales ;
- les activités correspondent aux contraintes identifiées lors de la phase d'identification du projet ;
- les résultats sont bien appréciés par tous les acteurs (administration décentralisée services techniques centraux et déconcentrés, acteurs indirects et directs) ;
- des acquis importants : accompagnement conséquent de vétérinaires privés, mise en place des BAB et des mini-laiteries, l'amélioration du statut social et économique des femmes vulnérables. En termes d'effets, le PRODEL-K a permis au 31 décembre 2009:
 - la création de 51 emplois dont 41 emplois ruraux (22 pour les CVPP et 19 pour les mini -laiteries) et 10 temporaires sur 3 ans (équipe projet) ;
 - la mise en place d'entreprises rurales ayant un chiffre d'affaires cumulé de 121 millions de francs CFA dont 65 millions pour les CVPP et 56 millions pour les mini laiteries ;
 - la collecte, la transformation et la vente de 155 000 litres de lait ;
 - l'accès aux éleveurs à l'aliment bétail à un prix compétitif pendant la période de soudure (mars-juin) ;
- le renforcement de capacités techniques et financière des OP s'est opéré à travers la formation et la création d'entreprises rurales

6- Conclusion

Le Prodel K est un projet de développement rural qui s'exécute depuis 2008 par des ONGs du Nord (Vsf-B) et du Sud (ICD) dans le respect des orientations, des principes d'intervention du gouvernement malien dans le domaine Agricole et avec une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs et les Organisations Professionnelles à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet.

Cette approche à permis de d'obtenir des acquis au nombre desquels on peut citer :

1. La mise en place de cadres de concertations entres les différents acteurs du projet ;
2. l'appui à la mise en place de cabinets vétérinaires privés de proximité ;
3. l'appui au renforcement des capacités des acteurs directs par la formation et l'amélioration de leurs revenus à travers le financement de micros projets d'élevage (embouche ovine, élevages naisseurs de petits ruminants) la mise en place de petites unités de collecte de transformation et de commercialisation du lait.

La deuxième phase du projet devrait être centrer dans la poursuite et la finalisation des actions déjà entamées dans une perspective de pérennisation des acquis et l'extension de celles-ci dans de nouvelles zones.

7- ANNEXE

Annexe 1 : TdR POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET

2. Contexte

Identifié et formulé en avril 2007, le projet PRODEL K concentre ses activités sur un cercle centré sur Bamako et d'un rayon maximum d'environ 200 kms. Les activités concernent 3 régions (Koulikoro, Sikasso et Kayes) mais sont principalement focalisées sur la région de Koulikoro.

4 grands axes thématiques ont été priorisés à l'issue des travaux d'identification :

-L'Axe Amélioration de la Santé Animale

Le projet se proposait de soutenir 6 cabinets vétérinaires en place et d'en installer 6 autres. En ce début 2010, le PRODEL K travaille déjà auprès des 6 cabinets en place et a installé 3 nouveaux cabinets alors que l'installation des 3 derniers est en cours.

En outre le projet a construit 7 parcs de vaccination.

Enfin le projet a mis en place 2 cadres de concertation destinés à réunir les acteurs de la santé animale des zones concernées.

-L'Axe Amélioration de la Conduite du Troupeau

Cet axe vise à renforcer les capacités des éleveurs et à diminuer la contrainte que constitue l'alimentation du bétail en saison sèche. A cet effet le projet a réalisé par l'intermédiaire d'agents SLPIA des formations pour les éleveurs au niveau de 2 communes ciblées prioritairement (Banamba et Sebekoro) destinées à améliorer durablement les pratiques de ces derniers. Ensuite le projet a mis en place 7 BAB disposant généralement chacune d'un fonds suffisant pour l'achat initial de 20 tonnes d'aliment bétail. 3 des BAB sont directement liées à l'activité lait.

-L'Axe Commercialisation du Lait

Le projet a poursuivi et consolidé les activités démarrées en 2003 auprès de la laiterie de Koumantou. En outre, le PRODEL K a entamé un travail de structuration de la filière lait local sur 3 nouveaux sites : Sebekoro (site de Badinko), Koulikoro et Banamba. 2 promoteurs privés et une association de femmes ont été soutenus afin de développer leur activité de collecte et de transformation du lait. Chaque site a des spécificités que le projet prend en compte dans la mise en place d'actions adaptées (appui fonds de roulement, matériel, aménagement...). En moyenne, les 3 sites collectent au total un peu plus de 10 000 l lait par mois et chacun prend en charge

ses coûts récurrents. Les questions relatives à la commercialisation constituent désormais une des problématiques majeures auxquelles doivent faire face les unités.

- L'Axe Genre et Vulnérables

15 groupements féminins ont été formés dans l'optique de la mise en place d'AGR élevage, en particulier élevage caprin et ovin. Plusieurs groupements ont entamés leurs activités en 2009. De plus début 2009, le projet a procédé à l'appui de 50 femmes vulnérables à travers une petite activité de commerce et un noyau d'élevage. Ces stratégies, nouvelles pour l'équipe projet, ont été adaptées au regard de la situation sur le terrain et des contraintes constatées.

Malgré un démarrage tardif (lancement officiel le 16 avril 2008), le projet PRODEL K a exécuté les activités programmées et atteint les IOV déterminés lors de la formulation selon le chronogramme initial.

La mission d'évaluation, objet de ces présents TdR, permettra d'émettre les recommandations nécessaires à la consolidation voire à l'extension des actions au cours de la deuxième phase du programme qui doit commencer en janvier 2011.

3. Le projet

	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables
Objectif Global	La contribution de l'élevage dans l'économie et la vie sociale des ménages est optimisée	
Objectif spécifique	Les productions du cheptel dans les communes touchées sont accrues et mieux valorisées	* en année 3 : (i) les taux de mortalité des bovins et des petits ruminants ont diminué de 50 % dans les zones d'intervention du projet ; (ii) les invendus de lait frais ont diminués (-25%) dans les bassins laitiers des mini laiteries ; (iii) le revenu tiré de la production laitière est augmenté de 20 %

Résultats intermédiaires	<p>Résultat 1 : La santé animale est sécurisée grâce à la mise en œuvre de réseaux de santé animale de proximité et d'installation d'infrastructures vétérinaires appropriées</p>	<p>* En année 3 : (i) 12 Cabinets Vétérinaires Privés de Proximité (CVPP) sont opérationnels et viables sur la zone du projet ;</p> <p>(ii) le nombre de vaccinations est augmentée de 20% pour la PPCB, de 50% pour les autres vaccinations (pasteurellose, charbons et PPR) ;</p> <p>(iii) le taux de satisfaction des éleveurs par rapport aux traitements effectués atteint au moins 75% ;</p> <p>(iv) à partir de l'année 1, un cadre de concertation local en SA contribue à une collaboration harmonieuse entre les différents acteurs de la S.A.</p>
	<p>Résultat 2 : La conduite du cheptel est améliorée grâce à l'accès à des compléments alimentaires de qualité et une meilleure maîtrise technique des éleveurs</p>	<p>* En année 3 : (i) les techniques de conservation des fourrages, des fanes et du fumier sont améliorées chez au moins 3 agro-éleveurs témoins dans 20 villages soit 60 agro éleveurs en tout;</p> <p>(ii) au moins 5 agro-éleveurs témoins dans 20 villages, soit 100 agro éleveurs en tout, appliquent des rations équilibrées et économiques ;</p> <p>(iii) 20 éleveurs pratiquent la lutte contre la consanguinité ;</p> <p>(iv) 7 organisations d'éleveurs sont renforcées dans leurs capacités de gestions et de négociation ;</p> <p>(v) 7 BAB sont opérationnelles et disposent d'un fonds de roulement de 20 tonnes/ BAB</p>

	<p>Résultat 3 : L'écoulement du lait est facilité grâce à la mise en place de mini laiteries opérationnelles</p>	<p>* En année 3 : (i) 3 mini laiteries sont opérationnelles et en voie de viabilisation ;</p> <p>(ii) au moins 3 produits laitiers différents, dont un produit de longue conservation, sont produits et bien conditionnés ;</p> <p>(iii) Au moins 320 ménages écoulent régulièrement leur lait aux mini laiteries</p>
	<p>Résultat 4 : Les femmes sont mieux prises en compte dans les activités d'élevage et contribuent plus efficacement aux besoins fondamentaux du ménage</p>	<p>* A partir de l'année 2, le taux de participation des femmes aux séances de formation atteint au moins 40% (alphabétisation et petit élevage).</p> <p>* En année 3 : (i) au moins 16 groupements féminins sont renforcés dans leurs capacités et mènent des AGR en élevage ;</p> <p>(ii) 50 femmes en situation de précarité ont bénéficiées d'un noyau d'élevage.</p>
	<p>Résultat 5 : Les compétences techniques et le développement organisationnel du partenaire local sont renforcés</p>	<p>* En année 3 : (i) ICD gère le projet PRODEL K de manière autonome.</p>

4. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission sont ceux liés à une évaluation en fin de projet :

- examiner les niveaux des réalisations et de performance de l'action d'une part et le degré de mise en œuvre des recommandations des monitorings précédents réalisés par le siège de VSF-B ;
- analyser la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP (approche stratégique, efficacité de l'équipe, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, dont l'analyse des résultats produits par le projet et l'appréciation du degré d'utilisation effective des services du projet) ;

- établir avec le projet, le partenaire local et les groupes bénéficiaires un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles de l'intervention et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions.
- ⇒ établir un bilan global de la prestation aux fins d'une capitalisation plus efficace par le siège (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale).
- formuler des recommandations claires et fixer des délais d'exécution pour les actions prioritaires à mener en vue de la fin de la prestation mais aussi pour conforter et orienter les choix de la deuxième phase du projet.

5. Méthodologie

Le demandeur de la mission d'évaluation souhaite privilégier une approche très participative.

A ce titre, il informe les candidats que les parties suivantes peuvent être consultées dans le cadre de la mission d'évaluation :

- Le Ministère de l'élevage et de la pêche (MEP);
- Les services de la Direction Nationale des Productions et Industries Animales et de la Direction Nationale des Services Vétérinaires ;
- Les bénéficiaires directs du projet : les groupements d'éleveurs, les femmes vulnérables et les groupements féminins ;
- Les bénéficiaires intermédiaires du projet : cabinets vétérinaires privés, mini-laiteries, institutions de micro-finances, services des productions et industries animales et services vétérinaires, comités de gestion des banques aliment bétail et des parcs de vaccination ;
- L'équipe du projet ;
- Le Partenaire Local Principal : l'ONG malienne ICD ;
- La Coordination régionale pour l'Afrique de l'Ouest.

Le commanditaire laisse la liberté au candidat de détailler la méthodologie proposée dans son offre technique.

6. Résultats attendus

La mission produira les documents suivants :

- Un aide mémoire comprenant d'une façon synthétique les principales conclusions et recommandations faites par la mission. Ce document, qui constituera la base du rapport provisoire, sera présenté et remis au projet sous format informatique, au PLP et aux Coordinations VSF-B à la fin de la mission.

- Le rapport provisoire sera élaboré par le consultant chef de mission. Ce rapport sera basé sur les données collectées lors de l'évaluation. Le consultant portera une attention particulière à l'établissement des conclusions et recommandations de la mission en veillant aux aspects opérationnels et stratégiques pour assumer une consolidation, un développement puis une pérennisation des actions lors de la deuxième phase puis dans l'après projet. Il prendra en considération les commentaires formulés lors des différents débriefings.
- Le rapport provisoire sera transmis, au plus tard 15 jours après la mission de terrain sur support informatique au gestionnaire de projet, au PLP et à la coordination régionale. Le gestionnaire de projet en assurera le dispatching aux autres destinataires éventuels. Le gestionnaire de projet disposera de 15 jours pour centraliser les commentaires et les transmettre au consultant.
- Le rapport final sera rédigé par le consultant en veillant à intégrer les commentaires transmis par le gestionnaire de projet. Ce rapport sera remis en 3 exemplaires papier et support informatique au gestionnaire de projet dans un délai maximum de 8 jours. Le gestionnaire de projet se chargera alors du dispatching du document.

7. Organisation de la mission

Calendrier de la mission

Le demandeur laisse au candidat le soin de proposer un calendrier d'exécution de la mission d'évaluation.

Il souhaite cependant que la mission n'excède pas un total de 15 jours.

Pour des raisons pratiques, le demandeur souhaite que la mission se déroule durant Septembre et Octobre 2010.

Logistique

La logistique de la mission est assurée par les moyens du projet qui seront prévus et mis en place conformément au calendrier retenu.

Le projet met à disposition du prestataire le petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission. Une liste du matériel souhaité sera reprise dans l'offre technique.

8. Conditions financières

Prestation

Le paiement de la prestation se fera sur base d'une facture émise au début de la prestation, selon la répartition suivante :

1^{ère} tranche : avance au démarrage 30%

2^{ème} tranche : à la remise du rapport provisoire 30%

3^{ème} tranche : à l'acceptation finale du rapport 40%

Frais de mission

Les frais de mission comprennent les pers diem, les frais de logement, les frais de visa et le transport international (si concerné).

Le paiement des frais de mission se fera selon la répartition suivante :

1^{ère} tranche : avant la prestation: 50 % de l'estimation des frais

2^{ème} tranche : à la fin de la prestation sur le terrain : complément des frais réels

Le prestataire remettra une note de frais comprenant les factures relatives aux frais engagés pour la mission.

9. Modalités pratiques

Le dossier de candidature sous format informatique et devra comporter :

- une offre technique
- une offre financière
- le CV du consultant

L'offre technique reprendra clairement un descriptif de la méthodologie proposée, une proposition de calendrier, un listing du matériel souhaité pour accomplir la mission et un listing des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au prestataire retenu).

L'offre financière reprendra clairement les honoraires et une estimation détaillée des frais de mission.

Le dossier de candidature doit être envoyé par e-mail au plus tard le 30 Juin 2010 aux adresses suivantes : siège du projet, siège du partenaire local principal et Coordination de VSF-B pour l'Afrique de l'Ouest à Niamey dont les e-mails suivent :

- Siège projet : prodelk@afribonemali.net et vsfb@afribonemali.net
- Siège du partenaire local principal : icd@afribonemali.net
- Coordination régionale de VSF-B : v.renault@vsf-belgium.org

Le choix du prestataire sera arrêté, après analyse des offres, pour le 15 Juillet 2010.

10. Coordonnées du demandeur

PRODEL K

BPE 1992

Rue 139 porte 328 Badala Sema Gexco

Bamako

Mali

Tel.: + 223 20 23 12 54

Chef de Projet : Dr. TRAORE Fatoumata SAMAKE

Ou

Vétérinaires Sans Frontières - Belgique

BP 12 632

Niamey

Niger

Tel. : + 227 20 72 52 01

Coordinatrice pour l'Afrique de l'Ouest : Véronique RENAULT

E-Mail: v.renault@vsf-belgium.org

Annexe 2 : Résumé de la démarche

La mission d'évaluation finale a pour objectif spécifique d'apprécier : l'État d'avancement des activités du projet, constater les écarts et les acquis et faire des recommandations et ce dans toutes les composantes technique, méthodologique et partenarial. Au vue des points suivants à examiner et des résultats attendus, nous résumons notre démarche dans le tableau ci-après :

Tableau N°1: Résumé de la méthodologie

Points à examiner	Activités et questionnements	Outils/méthodes	Conditions de réalisations
<ul style="list-style-type: none"> - examiner les niveaux des réalisations et de performance de l'action d'une part et le degré de mise en œuvre des recommandations des monitorings précédents réalisés par le siège de VSF-B ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter des rapports d'exécution - Réaliser une analyse des entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> - L'observation directe d'un échantillon des réalisations - brainstorming - ISS 	<p>Les indicateurs sont bien définis, le suivi interne a permis de faire le point.</p> <p>Les recommandations des monitoring sont explicites</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de la GCP (approche stratégique, efficacité de l'équipe, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, dont l'analyse des résultats produits par le projet et l'appréciation du degré d'utilisation effective des services du projet) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une auto analyse du groupe avec des indicateurs spécifiques - Relever les points d'explication du groupe par rapport à ce qui n'est pas réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Focus group de l'équipe du projet <p>Une grille d'appréciation de l'efficacité et une illustration de l'efficience</p>	<p>L'existence d'un système de suivi</p>

Points à examiner	Activités et questionnements	Outils/méthodes	Conditions de réalisations
<ul style="list-style-type: none"> - établir avec le projet, le partenaire local et les groupes bénéficiaires un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles de l'intervention et de dégager les mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des résultats en tenant compte des composantes essentielles - L'élaboration d'un tableau de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> - Un focus group par partenaire - ISS 	<p>Disponibilité et qualité des personnes ressources à rencontrer</p> <p>Précisions des rapports</p>
<p>⇒ établir un bilan global de la prestation aux fins d'une capitalisation plus efficace par le siège (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter dans le futur, stratégie partenariale).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du partenariat - Identifier et analyser les leçons apprises 	<p>Tableau d'analyse des acteurs</p> <p>SEPO</p>	<p>Disponibilité et qualité des personnes ressources rencontrées</p>
<ul style="list-style-type: none"> - formuler des recommandations claires et fixer des délais d'exécution pour les actions prioritaires à mener en vue de la fin de la prestation mais aussi pour conforter et orienter les choix de la deuxième phase du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse des recommandations hiérarchisées 	<ul style="list-style-type: none"> - un retro planning avec des objectifs 	<p>La participation effective des personnes ressources</p>

Annexe 3 : Proposition de Planning pour la mission d'évaluation du PRODEL-K 03-13 nov 2010

Dates	Activités	Structure concernée	Personnes impliquées	Lieu	Commentaires	Observations
		ETAPE Bamako 3 jours				
Mer 03 nov 9h-12h	Cadrage de la mission	PRODEL-K + CEFRAP	Equipe +Consultant	Bamako		
Mer 03 nov après midi	Exploitation documents	CEFRAP	Consultant	Bamako		
Jeu 04 nov toute la journée	Elaboration des guides	CEFRAP	Consultant	Bamako		
Ven 05 novembre 9h-13h	Entretien	PRODEL-K	Equipe PRODEL-K+Consultant	Bamako	Avec les animateurs	Rencontres séparées (chef de projet, personnel, comptabilité)
Ven 05 nov 15h-18h	Entretiens services publics	MAEP /DNPIA/DRSV	Consultant	Bamako		Rencontres services publiques (SG MEP, DNPIA, DNSV)
		Mission Terrain 5j				
		ETAPE KOLOKANI 1 j			Voyage sur Kolokani	
Sam 06 nov	Visite	SV Kolokani	Consultant+PRODEL-K	Kolokani		Départ à 06 h
Sam 06 nov	Entretien	CVPP/PV Kolokani	Consultant+PRODEL-K	Kolokani	Nouv. Anciennement	

					instal	
Sam 06 nov	Entretien	GF+ Vulnérables	Consultant+PRODEL-K	Kolokani		
Sam 06 nov	Entretien	BAB- Didiéni	Consultant+PRODEL-K	Didiéni		
Sam 06 nov	Entretien	Comité de gestion PV	Consultant+PRODEL-K	Sirado	y compris visite parc	
Sam 06 nov	Entretien	CVPP/PV Didiéni	Consultant+PRODEL-K	Didiéni		
Dim 07 nov	Entretien	CVPP Massantola	Consultant+PRODEL-K	Massantola	Voyage sur Banamba	
		ETAPE BANAMBA 1j			Aviser à l'avance le SV	
Dim 07 nov	Entretien	Laiterie/BAB	Consultant+PRODEL-K	Banamba	et le SLPIA de Banamba	
Dim 07 nov	Entretien	CVPP	Consultant+PRODEL-K	Banamba	de l'arrivée de la mission	
Dim 07 nov	Entretien	GF + Vulnérables	Consultant+PRODEL-K	Banamba	au cas où ils seront	IMF, voir possibilité
		ETAPE Koulikoro 1j				
Lun 08 nov	Entretien	DRSV	Consultant +PRODEL-K	Koulikoro	Voyage sur Koulikoro	SV de koulikoro
Lun 08 nov	Entretien	DRPIA	Consultant +PRODEL-K	Koulikoro		SLPIA
Lun 08 nov	Entretien	CVPP Megetan	Consultant +PRODEL-K	Koulikoro	Voyage retour BKO	
		Etape Kita 2j				
Mar 9 nov	Visite	Sous Prefet	Consultant+PRODEL-	Sébékoro	Voyage sur	Nuit probable le

			K		Sébékoro	jeudi 11
Mar 9 nov	Visite	Mairie	Consultant+PRODEL-K	Sébékoro		
Mar 9 nov	Entretien coop+BAB	Coopérative Eleveurs	Consultant+PRODEL-K	Sébékoro		
Mar 9 nov	Entretien coop +BAB	Coopérative Eleveurs	Consultant+PRODEL-K	Badinko		
Mar 9 nov	Entretien laiterie	Laiterie	Consultant+PRODEL-K	Badinko		
Mar 9 nov	Entretien	CVPP	Consultant+PRODEL-K	Badinko	entretien après 18 h	
Mer 10 nov	Entretien	SV	Consultant+PRODEL-K	Kita	Voyage Kita	
Mer 10 nov	Entretien	SLPIA	Consultant+PRODEL-K	Kita		
Mer 10 nov	Entretien	GF	Consultant+PRODEL-K	Bangassi		
Mer 10 nov	Entretien	GF et Vulnérables	Consultant+PRODEL-K	Sounty	Retour Bamako	
Jeudi 11 nov	Analyse des entretiens	CEFRAP	Consultant	Bamako		
Ven 12 nov	Elaboration aide mémoire	CEFRAP	Consultant	Bamako		Retour probable sur BKO si nuit à sébékoro
Sam 13 nov	Restitution au staff	CEFRAP	Consultant +PRODEL-K	Bamako		Samedi 15 h
Dim 14 nov	Retour au Burkina					Départ 7 h
Jeudi 18 nov	Envoi rapport provisoire	CEFRAP	Consultant	Ouagadougou		

Jeu 25 Nov	Feed back rapp. Provisoire	PRODEL-K	Chef du projet	Bko		
Sam 04 Déc	Envoi rapport final	CEFRAP	Consultant	Ouagadougou		

NB: Les étapes de Kolokani, Banamba et Koulikoro seront faites avec le cadre chargé de santé animale du Prodel-k en plus de l'animateur de la zone concernée.

Celle de Kita sera faite avec le cadre chargé des OP et de la filière lait

Annexe 4 : liste des personnes rencontrées

03 novembre 2010

N° d'ordre	Nom et Prénoms	fonction	localité
1	TRAORE Fatoumata Samaké	Chef du Projet PRODEL-K	Bamako
2	BAh Ibrehima	Animateur	Kolokani
3	TANGARA Mamadou	Animateur	Banamba
4	TRAORE Awa	Animatrice	Sébékoro
5	KEITA Moussa	Cadre santé animale formation vulgarisation	Bamako
6	KOUROUMA Moussa	Cadre chargé des OP et le lait	Bamako

05 Novembre 2010

N° d'ordre	Nom et Prénoms	fonction	localité
1	Dr Amadou B. Cissé d	Directeur National des Productions et des Industries Animales	BKO
2	Dr TIEKOURO Kolon COULIBALY	Chef de la division suivi/Evaluation, DNPIA	BKO
3	Dr TEME Alphonse	Conseiller Technique MEP	BKO
4	Dr Idrissa SISSOKO	Chef de la division suivi/Evaluation, DNSV	BKO

06 novembre 2010

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Fonctions	localités
1	Bassidi Sissoko	Chef secteur vétérinaire	Kolokani
2	Kadialiou Fofana	Vétérinaire privé/Promoteur CVPP	Kolokani
3	DOUMBIA Kankou	Groupement féminin BIGUIYA (Membre)	Kolokani
4	KANE Djénéba		Kolokani
5	COULIBALY TENIN		Kolokani
6	DIARRA Ténéfla		Kolokani
7	DIARRA Mariam		Kolokani
8	TRAORE Flaténé		Kolokani
9	NIANG Awa		Kolokani
10	KONE Tenin		Kolokani
11	DIARRA Sétou		Kolokani
12	KANE Mariame		Kolokani
13	DABO Rokia		Kolokani
14	TRAORE Nielé		Kolokani
15	COULIBALY Soumba		Kolokani
16	COULIBALY Mariame		Kolokani
17	KONE Bintou		Kolokani
18	TRAORE Mariame		Kolokani
19	FANE Fatouma		Kolokani
20	DAMBA		Kolokani
21	KANTE Soucko		Kolokani
22	KAMERA Wandé		Kolokani
23	DIARRA Diossé		Kolokani
24	COULIBALY Yassa		Kolokani
25	SISSIKO NIELE		Kolokani
26	COULIBALY Madiougou		Kolokani
27	TRAORE Toto		Kolokani
28	DIARRA Kotiné		Kolokani
29	FANE Fatouma	Femmes vulnérables Sanankoroni	Kolokani
30	DIARRA Sadio		
31	TRAORE Yah		
32	COULIBALY Hamady	Président comité de gestion PARC	Siradou
33	TRAORE Hamady	Secrétaire administratif	Siradou
34	DIARRA Samba	Adjoint au secrétaire administratif	Siradou
35	TRAORE Assan	Adjointe au trésorier	Siradou
36	COULIBALY Mamadou	trésorier	Siradou
37	DIARRA Arouna		Siradou

38	TRAORE Sidi		Siradou
39	TRAORE Amadou	Chef de village	Siradou
40	DIARRA Moriba		Siradou
41	TRAORE Issa		Siradou
42	DIARRA Kassoum		Siradou
43	COULIBALY Konimba		Siradou
44	COULIBALY Drissa	Magasinier de la BAB	Didiéni
45	TRAORE N'tji		Didiéni
46	SISSOKO Cheick Oumar		Didiéni
47	KANE Brehima		Didiéni
48	TRAORE Modibo	Représentant la Maire 1e adjoint au Maire	Didiéni
49	DOUMBIA Toumani	Vétérinaire privé Promoteur du CVPP de Diédiéni	Didiéni
50	TRAORE N'Faly	Agent d'appui CVPP de Diédiéni	Didiéni
52	BAH Ibrehima	Animateur	Kolokani

07 novembre 2010

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Fonction	Localité
1	BARRY Baye	Promoteur laiterie / BAB	BANAMBA
2	BARRY Bando	Vendeuse lait	BANAMBA
3	TRAORE Youssouf	Vétérinaire Privé Promoteur CVPP de Massantola	Massantola
4	COULIBALY Bandiougou	Promoteur CVPP Faso Kanu	BANAMBA
5	DAOU Kalifa	Agent d'appui CVPP- Faso Kanu Banamba	BANAMBA
7	SACKO Sockona	Femme Vulnérable	BANAMBA
8	DIARRA Soumba	Femme Vulnérable	BANAMBA
9	COULIBALY Nana	Femme Vulnérable	BANAMBA
10	FANE Koura	Femme Vulnérable	BANAMBA

11	GUINDO Djénéba	Femme Vulnérable	BANAMBA
12	SYLLA Sherif Amed	Gérant caisse Jigya Soba	BANAMBA
13	KEITA Mamadou Fodé	Agent de crédit caisse Jigya Soba	BANAMBA
14	HAÏDARA Altiné	Agent de crédit caisse Jigya Soba	BANAMBA
15	KONE Mohamed	Agent de crédit caisse Jigya Soba	BANAMBA

Il y a un répétition , donc j'ai supprimé le tableau qui suivait!

08 novembre 2010

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Fonction	Localité
1	DRAME Mamadou	Chef division Aménagement Hydraulique Pastoral	KOULIKORO
2	DEMBELE Kalifa	Suivi/Evaluation	KOULIKORO
3	WAÏGALOYaya	Directeur Régional des productions et industries animales	KOULIKORO
4	KEITA Moussa	Cadre Santé Animale du PRODEL-K	KOULIKORO
5	COULIBALY Zanké	SLPIA	KOULIKORO
6	BAMIA Hamadoun	Chef division –surveillance – protection santé animale	KOULIKORO
7	MAÏGA Alpha	Chef secteur Vétérinaire	KOULIKORO
8	DEMBELE Moussa	Directeur Régional	KOULIKORO
9	N'DAOU Modibo	Vétérinaire privé – Promoteur CVPP – Meguetan	KOULIKORO

09 novembre 2010

N°	Nom et	fonction	localité
----	--------	----------	----------

d'ordre	Prénoms		
1	Moussa DIARRA	Membre Coopérative	Sébékoro
2	Lamine BALDE	Membre Coopérative	Sébékoro
3	Madou DIARRA	Membre Coopérative	Sébékoro
4	Guimba SISSOKO	Membre Coopérative	Sébékoro
5	Chiaka KANTE	Membre Coopérative	Sébékoro
6	Seydou SOW	Membre Coopérative	Sébékoro
8	DRAMERA Mamadou	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
9	DEMBA Balla	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
10	BATHILY Mamadou	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
11	BOCOUM Bréhima	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
12	N'DAOU Doundou	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
13	SOW Madou	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
14	DEMBA Demba	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
15	DEMBA Mamadou	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
16	DEMBA Mamadou	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
17	COULIBALY Bakari	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
18	DEMBA Baïdy	Membre Coopérative des éleveurs	Badinko
19	KOUMBA Dramena	Transformatrice lait	Badinko
20	DIALLO Adama	Transformatrice lait	Badinko
21	SIDIBE Djénébou	Transformatrice lait	Badinko
22	BA Guéda	Transformatrice lait	Badinko
23	DIARRA Hamidou	Vendeur ambulant	Badinko

24	BOCOUM Amadou	Gestionnaire	Badinko
----	------------------	--------------	---------

10 novembre 2010

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Fonction	Localité
1	DIAKITE Kamissa	Présidente Groupement des femmes	BangasseBangassy
2	CISSE Kadiatou	Membre Groupement des femmes	Bangassy
3	COULIBALY Fanta	Membre Groupement des femmes	BangasseBangassy
4	SANADJE Awa	Membre Groupement des femmes	Bangassy
5	DAMBA ABoua	Membre Groupement des femmes	Bangassy
6	SIBY Maï	Membre Groupement des femmes	Bangassy
7	DAMBA Sira	Membre Groupement des femmes	Bangassy
8	KANE Djélika	Membre Groupement des femmes	Bangassy
9	SOUCKO Sitan	Membre Groupement des femmes	Bangassy
10	DIAKITE Koumba	Membre Groupement des femmes	Bangassy
11	DAMBA Téné	Membre Groupement des femmes	Bangassy
12	DIARRA Kadiatou	Membre Groupement des femmes	Bangassy
13	COULIBALY Djénéba	Membre Groupement des femmes	Bangassy

		femmes	
14	DIAKITE Maïmouna	Membre Groupement des femmes	Bangassye
15	COULIBALY	Membre Groupement des femmes	Bangassye
16	SOUCKO Mamakan	Membre Groupement des femmes	Bangassye
17	CAMARA Bintou	Membre Groupe des femmes	Bangassye
18	SIBY Oumou	Membre Groupe des femmes	Bangassye
19	DIAKITE Sali	Membre Groupement des femmes	Bangassye
20	DIAKITE Sounoufing	Membre Groupement des femmes	Bangassye
21	SIDIBE Ramata	Membre Groupement des femmes	Bangassye
22	SACKO Nanténé	Membre Groupement des femmes	Bangassye
23	CAMARA Koumba	Membre Groupement des femmes	Bangassye
24	COULIBALY Marama	Membre Groupement des femmes	Bangassye
25	CISSE Nassira	Membre Groupement des femmes	Bangassye
26	SOUCKO Fanta	Membre Groupement des femmes	Bangassye
27	SOUCKO Mariam	Membre Groupement des femmes	Bangassye
28	HAIDARA Assitan	Membre Groupement des femmes	Bangassye
30	DIAKITE Karidia	Femmes vulnérables	Sounty

31	KONARE Gnériba	Femmes vulnérables	Sounty
32	DIAKITE Aminata	Femmes vulnérables	Sounty
33	DAMBA Farima	Femmes vulnérables	Sounty
34	DIAKITE Awa	Membre Groupement des femmes	Sounty
35	DIALLO Fanta	Membre Groupement des femmes	Sounty
36	DIARRA Koura	Membre Groupement des femmes	Sounty
37	SANGARE Fatoumata	Membre Groupement des femmes	Sounty
38	SANGARE Kam	Membre Groupement des femmes	Sounty
39	KANTE Fanta	Membre Groupement des femmes	Sounty
40	COULIBALY Nagnouma	Membre Groupement des femmes	Sounty
41	DAMBA Awa	Membre Groupement des femmes	Sounty
42	KONATE Kadiatou	Membre Groupement des femmes	Sounty
43	DIAKITE Assa	Membre Groupement des femmes	Sounty
44	TRAORE Minata	Membre Groupement des femmes	Sounty
45	TRAORE Mariam	Membre Groupement des femmes	Sounty

8- Bibliographie

1- Rapport technique annuel 2008

- 2- Rapport technique annuel 2009.
- 3- Rapport monitoring 2009
- 4- Rapport narratif annuel 2009
- 5- Programme triennal VSF/DGCD 2008-2010
- 6- Loi d'Orientation Agricole : Guide pratique des principales mesures
- 7- Loi d'Orientation Agricole (LOA)
- 8- Manuel de procédure ICD
- 9- Document stratégique PRODEL K 2010
- 10- Document situation de référence
- [11- Stratégie de mise en œuvre du PRODEL-K version 2010](#)

